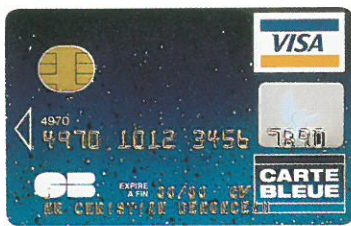
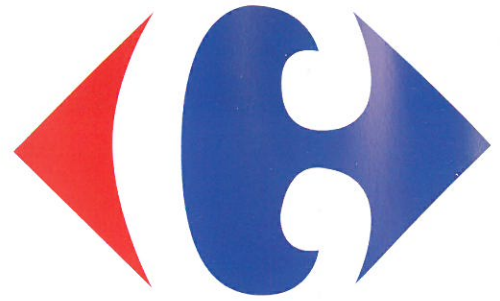


Le Sapeur-Pompier de l'Isère



Carrefour

MEYLAN



services
financiers

Carrefour 

spectacles

Carrefour 

radiotéléphonie

Carrefour 



CENTRE COMMERCIAL MEYLAN

1, BOULEVARD DES ALPES - 38246 MEYLAN CEDEX - TEL. 04 76 04 21 04
OUVERT TOUS LES JOURS, SAUF LE DIMANCHE DE 8H30 A 21H45
LE SAMEDI DE 8H30 A 20H45.

Le Sapeur-Pompier de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 MEYLAN Cedex - Tél. 04 76 18 93 62

**La seule Revue Officielle
Technique et d'Information**
éditée par l'Union Départementale des
Sapeurs-Pompiers de l'Isère au profit
de ses œuvres culturelles et sociales

Adresser toute la correspondance, les
textes et les photos concernant
le journal

"Le Sapeur-Pompier de l'Isère"
au Lieutenant-Colonel PAILLOT,
Rédacteur en Chef,
Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
"Le Manival" - BP 97
11, avenue du Vercors
38243 MEYLAN Cedex
Tél. : 04 76 18 93 62

ISSN 1163 - 3387



Roger JAILLET, Maire de Saint-Jean-de-Bournay, qui accueillera le congrès départemental le 21 juin 1998.

**Création Graphique
Réalisation - Maquette
Agence de Presse**



73, rue Lafayette - 75009 PARIS
Tél. : 01 42 85 17 07
Fax : 01 45 96 07 53

COMITÉ D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène BLANC
Les Jardins de Saint-Benoît - 38200 Vienne

Commandant Jean ANDRE
43, rue des Jardins - 38220 Vizille

Commandant André CHAIZE †
Le Bigallet - 38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Commandant Henri DANTIN
Gameux-Chatte - 38160 Saint-Marcellin

Commandant André FELIX
Rue Banave - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André GUILLERMINET
17, rue Belvédère - 38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice JACQUIER
Chabrillan - 26400 Crest

Commandant Pierre LANGLAIS
69560 Saint-Romain-en-Gal

Commandant Raymond MARION
38300 Saint-Savin

Commandant Joseph REVOUY †
Rue des Mourines - 38500 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Gabriel ALLIBE
20, cours Saint-André - 38800 Pont-de-Claix

Capitaine François ARBARETAZ †
La Gafatière - 38490 Chimilin

Capitaine Georges AUDIBERT
135, av. Jean Jaurès - 38140 Rives

Capitaine Louis BEYLE
Les Condamines - 38160 Saint-Romans

Capitaine Stéphane BERTHOLOZ
78, rue Charles-Michel - 38600 Fontaine

Capitaine Louis BESANÇON
36, rue du Drac - 38120 Saint-Egrève

Capitaine Gilbert BONIN
Chemin Haut-Brié - 38320 Brie-et-Angonnes

Capitaine Maurice BUISSON
Grande-Rue - 38940 Roybon

Capitaine Jean CLAPISSON
38460 Crémieu

Capitaine Joseph COTTAZ
38110 Dolomieu

Capitaine André ESCALLON
Rue Docteur Tagnard - 38350 La Mure

Capitaine Jean GAUTHIER
8, rue Gilbert Coquaz - 38110 La Tour-du-Pin

Capitaine Jacques GIVORD
Résidence "Le Prariand" - 2, rue Jules Ferry
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine André JEYMOND †
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Capitaine Jean MEDALIN
5, chemin Saint-Just - 38200 Vienne

Capitaine Roger MONDANGE
Rue Victor Hugo - 38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Félicien MOUCHET
Villa Ward-Ouest Chemin Jacquemoud - 38580 Allevard

Capitaine Gaston PALIN
Place Louis Montagnat - 38440 Saint-Jean-de-Bournay

Capitaine Louis PLANCHAT
26, rue de la Paix - 38290 La Verpillière

Capitaine Paul PROST
11, chemin du Clos - 38150 Roussillon

Capitaine Louis RAY †
34, rue du Colombier - 38540 Heyrieux

Lieutenant Henri ARGOUD
Rue Lavoisier - 38490 Saint-André-le-Gaz

Capitaine Armand BERNARD
19, rue Maurice Ravel - 38320 Eybens

Lieutenant Marcel BLANC
38690 Bizonnnes

Lieutenant Georges CARTIER-MILLON
Chemin Meary - 38190 Villard-Bonnot

Lieutenant Joseph CHEVALLIER
38540 Heyrieux

Lieutenant Pierre FAVET
Le Barthelon - 38500 Coublevie

Lieutenant Robert MAURINAUX
7 A, route de Savoie - 38420 Domène

Adjudant-Chef Roger MANDRAN
Le Village - 38150 La Chapelle-de-Surieu

Adjudant-Chef Luc MONIN
38150 Assieu

Adjudant Paul FÉLIX
Route Vercors - 38690 Le Grand-Lemps

Composition du Conseil d'Administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
1998	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S.
1999	1 C.S. + 2 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.P.I.
2000	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.	1 C.P.I.
2001	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.

Renouvelables en 1998

Lieutenant-Colonel PAILLOT
Capitaine BRUNEL - Lieutenant PONCETGrenoble
Lieutenant CROIZAT - Lieutenant PICOTRives
Commandant KAIZER - Sous-Lieutenant COLOMB.....Bourgoin
Sergent PETITVienne

Renouvelables en 1999

Lieutenant MILLET - Lieutenant LEPLAN
Lieutenant PERRIN-PATRASGrenoble
Lieutenant PELEGRINELLI - Sous-Lieutenant GILLETRives
Capitaine CLEYET-MERLE - Lieutenant ROUSSETBourgoin
Lieutenant BOYETVienne

Renouvelables en 2000

Capitaine RIOTTON - Lieutenant GIROUTRU
Lieutenant GIRAUDGrenoble
Lieutenant BONNET - Adjudant BOURGUIGNON.....Rives
Capitaine PERRIN - Lieutenant FERRAND.....Bourgoin
Lieutenant GUARINOSVienne

Renouvelables en 2001

Capitaine GUERCHET - Lieutenant SPÉRONE Grenoble
Capitaine MATHIEU - Lieutenant MOUNIER-VEHIER..... Rives
Lieutenant COTTAZ - Lieutenant MIGNOT Bourgoin
Capitaine NOISETTE - Lieutenant DUC Vienne

Comité Exécutif

Même adresse que celle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 MEYLAN Cedex

Président :
Lieutenant-Colonel René PAILLOT
Vice-Président :
Capitaine Jacques PERRIN
Vice-Président Sud Isère :
Capitaine Gérard BRUNEL

Vice-Président Nord Isère :
Lieutenant Michel DUC
Trésorier Général :
Lieutenant André BOYET
Secrétaire Général :
Lieutenant Pierre CROIZAT

Conseil d'Administration

Lieutenant-Colonel René PAILLOT
C.S.P. Grenoble

Commandant Bertrand KAIZER
CSP 38300 Bourgoin-Jallieu

Capitaine Gérard BRUNEL
38400 Saint-Martin-d'Hères

Capitaine André CLEYET-MERLE
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Capitaine Jean-Jacques GUERCHET
38000 Grenoble

Capitaine Claude MATHIEU
38500 Voiron

Capitaine NOISSETTE
CSP 38200 Vienne

Capitaine Jacques PERRIN
38510 Morestel

Capitaine Robert RIOTTON
3880 Pont-de-Claix

Lieutenant André BONNET
38160 Saint-Marcellin

Lieutenant André BOYET
38790 Saint-Georges-d'Espéranche

Lieutenant Pierre CROIZAT
38470 Vinay

Lieutenant Guy COTTAZ
CPI 38110 Dolomieu

Lieutenant Michel DUC
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Lieutenant Max FERRAND
38110 La Tour-du-Pin

Lieutenant Auguste GILLET
38430 Saint-Jean-de-Moirans

Lieutenant Jean-Luc GIRAUD
38520 Bourg-d'Oisans

Lieutenant Gérard GIROUTRU
38240 Meylan

Lieutenant Jean-Paul GUARINOS
38150 Agnin

Lieutenant Jean LEPLAN
38570 Goncelin

Lieutenant Jean-Paul MIGNOT
CS 38390 Montalieu

Lieutenant Albert MILLET
38650 Monestier-de-Clermont

Lieutenant Gérard MOUNIER-VEHIER
38940 Roybon

Lieutenant Christian PELLEGRINELLI
38210 Tullins

Lieutenant Raymond PICOT
38140 Beaucroissant

Lieutenant Yves PONCET
38600 Fontaine

Lieutenant Serge ROUSSET
38110 Saint-Didier-de-la-Tour

Lieutenant Claude SPERONE
38660 Le Touvet

Sous-Lieutenant Paul COLOMB
38290 Frontonas

Adjudant Michel BOURGUIGNON
38160 Izeron

Sergent-Chef Jean PETIT
38260 Gillonnay

Conseiller Technique

Colonel J.-C. BOURGEOIS, D.D.S.I.S.
38600 Fontaine

Responsable des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Lieutenant André PEREIRA
38590 Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

Composition des Commissions et Groupes de Travail

Commission des Sports et Manifestations

Animateur : Capitaine BRUNEL.

Co-animateur : Lieutenant NAVILLE.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant MILLET, Lieutenant FERRAND, Sous-Lieutenant RABATEL, Capitaine MATHIEU, Officier de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, Lieutenant CHENAL, Lieutenant SPERONE, Lieutenant MARCHETTI, Responsable J.S.P.

Commission Consultative Formation

Animateur : Lieutenant GIROUTRU

Membres : Le Président de l'U.D., Capitaine PERRIN, Capitaine ROMATIF, Lieutenant BONNET, Lieutenant NAVILLE, Lieutenant CHENAL, Sous-Lieutenant GILLET.

Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers

Animateur : Capitaine Armand BERNARD.

Membres : Le Président de l'U.D., Commandant ANDRE, Commandant GUILLERMINET, Capitaine ALLIBE, Capitaine BUISSON, Capitaine GIVORD, Capitaine MALLEN, Capitaine RAVIGLIONE, Capi-

taine BONIN, Lieutenant CHEVALLIER, Lieutenant BALDO, Capitaine BROTTET, Lieutenant BROSSON, Lieutenant LOCATELLI, Caporal GLENAT.

Membres du Conseil d'Administration : Capitaine RIOTTON, Lieutenant GILLET, Lieutenant ROUSSET.

Président Honoraire : Lieutenant-Colonel BLANC.

Commission du Journal

Animateur :

Membres : Le Président de l'U.D., Capitaine BRUNEL, Lieutenant DUC, Capitaine MATHIEU, Lieutenant FERRAND, Lieutenant MOUNIER-VEHIER.

Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Animateur : Lieutenant PEREIRA.

Membres : Lieutenant POULET, Canton de Vif - Sous-Lieutenant MARKARIAN, Vienne - Caporal-Chef MARECHAL, Saint Savin - Sergent-Chef PETIT, Gillonnay - Caporal-Chef THORES, Moirans - Caporal PEQUIGNOT, Montalieu - Sergent-Chef VARIOT, La Mure - Adjudant LAPAGLIA, Fontaine - Adjudant VIGNERON, Gières - Lieutenant MILLET, Monestier-de-Clermont - Lieutenant GIROUTRU, Meylan.

Commission Protection Sociale

Animateurs : Capitaine BRUNEL et Sous-Lieutenant COLOMB.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant DUC, Lieutenant PONCET, Capitaine RIOTTON, Adjudant BOURGUIGNON.

Commission Juridique

Animateurs : Lieutenant CROIZAT et le Président de l'U.D.

Membres : Lieutenant SPERONE, Capitaine CLEYET-MERLE, Lieutenant PICOT, Lieutenant ROUSSET, Adjudant BOURGUIGNON.

Groupe de Travail Concours de Manœuvre

Animateur : Lieutenant DURET.

Membres : Le Président de l'U.D., Sergent CHARMEIL, Lieutenant NAVILLE, Lieutenant CHAUVIN, Sergent-Chef SPELMAN, Adjudant PRIMAT, Sous-Lieutenant DERRIER, Adjudant-Chef FINAND, Lieutenant COTTAZ, Sergent-Chef RIVIER, Sous-Lieutenant PERONNET, Lieutenant GIORDANO.

- 5** Bonne année 1998
- 6** Les Administrateurs de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
- 9** Edito du Président de l'UDSP :
Lieutenant-Colonel PAILLOT
- 11** Edito du Directeur Départemental du SDIS 38 :
Colonel Jean-Claude BOURGEOIS
- 13** 14 juillet avec les Sapeurs-Pompiers
- 13** Le nouveau bureau de l'Amicale
des Sapeurs-Pompiers de Grenoble
- 14** Note du Ministère de l'Intérieur concernant
l'allocation de vétérance allouée
aux Sapeurs-Pompiers Volontaires
- 15** Note du Ministère de l'Intérieur concernant
l'exercice des activités de Sapeur-Pompier
Volontaire par les militaires
- 17** Discours du Président de l'UDSP 38
- 19** Risques technologiques majeurs
- 20** Les Pupilles de Vienne
- 23** Bilan de l'activité 1997 des Pupilles de l'Isère
- 25** La journée du 4 octobre dans l'Isère
- 27** Les Anciens
- 29** Bourgoin-Jallieu : Anciens avec un A
comme Amitié
- 30** La Vie des Corps
- 35** Tout savoir sur le Centre de Secours
du District de Roussillon
- 39** Départs en retraite
- 40** Finale Nationale du Challenge de la Qualité
- 41** 6^e Championnat de France VTT
- 42** Poème
- 43** Cette page est la vôtre

1997 Bonne Année 1998

*Le Président,
Le Comité Exécutif,
Le Conseil d'Administration
de l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
ont la joie de vous présenter
leurs vœux les meilleurs pour
l'année 1998.*

*Que celle-ci vous apporte la pléni-
tude de vos souhaits et de vos
désirs.*

*Que votre santé soit préservée, car
c'est un bien inestimable, et qu'il
en soit de même pour toute votre
famille et ceux qui vous sont chers.*



Lieutenant
COTTAZ



Capitaine
CLEYET-MERLE



Lieutenant
MIGNOT



Sous-Lieutenant
COLOMB

Commandant
KAIZER



Lieutenant
FERRAND



Capitaine
PERRIN



Lieutenant
ROUSSET



Capitaine
NOISSETTE



Lieutenant
GUARINOS



Lieutenant
DUC



Sergent-Chef
PETIT



Lieutenant
CROIZAT



Capitaine
MATHIEU



Lieutenant
BONNET



Sous-Lieutenant
GILLET



Lieutenant
PICOT



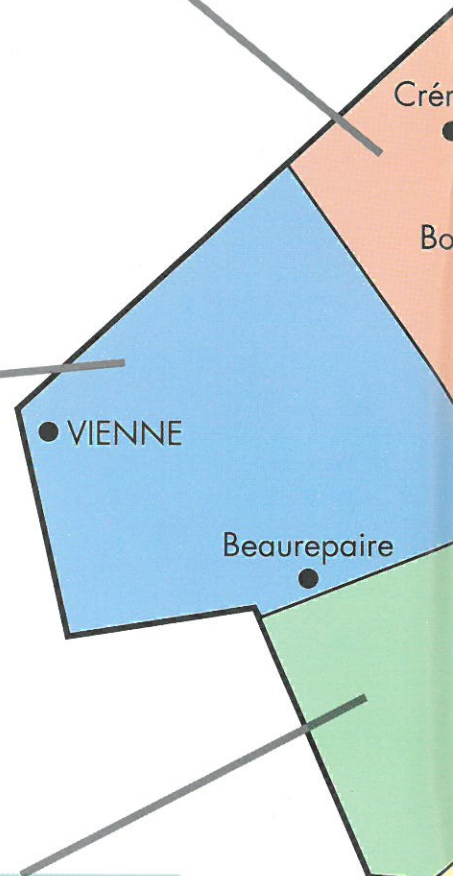
Lieutenant
PELLEGRINI



Lieutenant
MOUNIER-VEHIER



Adjudant-Chef
BOURGUIGNON

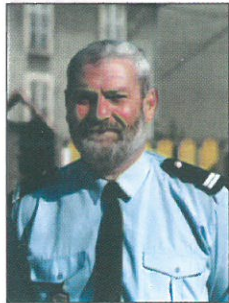




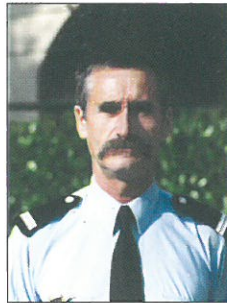
Lieutenant-Colonel
PAILLOT



Capitaine
BRUNEL



Capitaine
RIOTTON



Lieutenant
MILLET



Lieutenant
BERNARD



Capitaine
GUERCHET



Lieutenant
SPERONE



Lieutenant
GIROUTRU



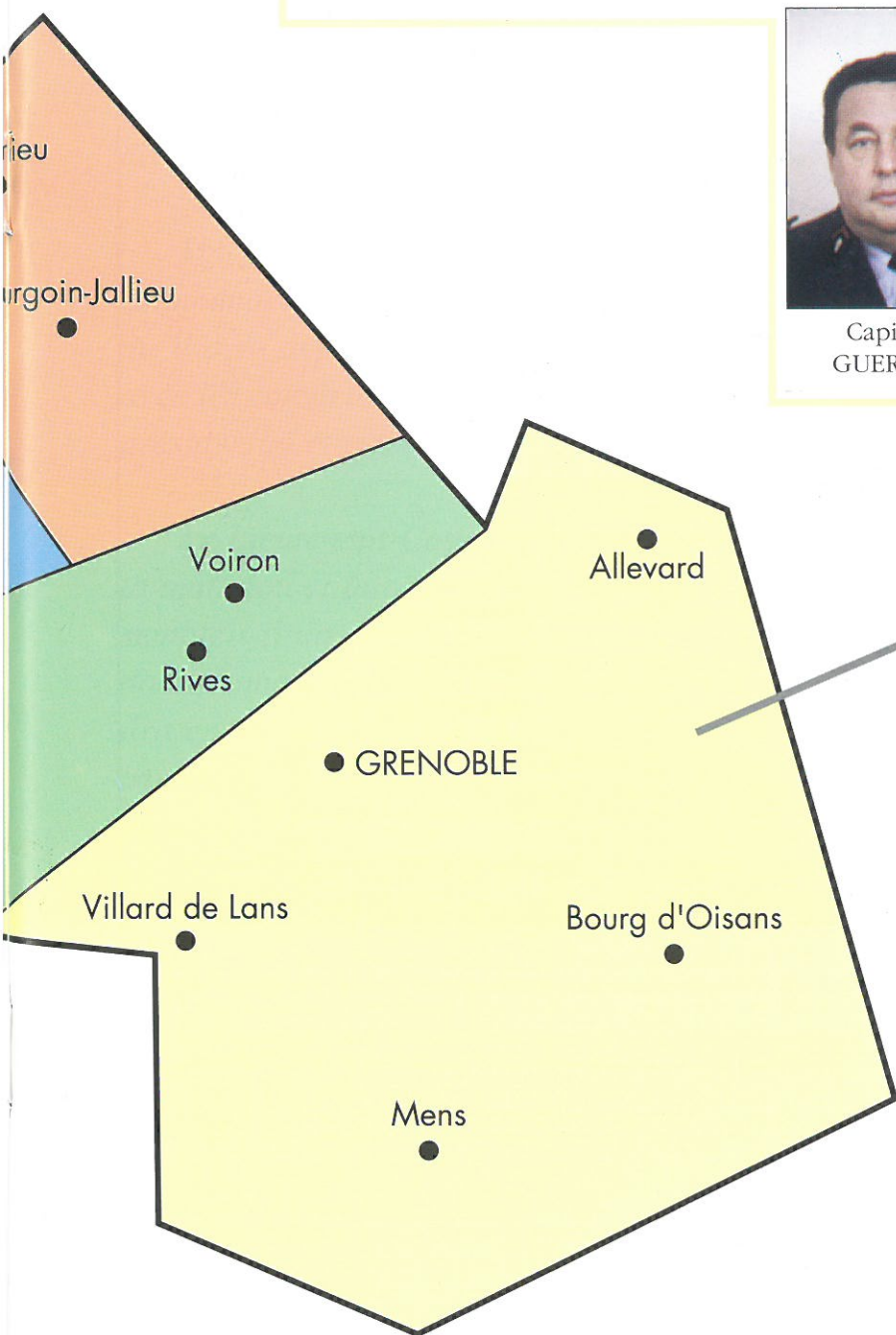
Lieutenant
LEPLAN



Lieutenant
PONCET



Lieutenant
GIRAUD



LES ADMINISTRATEURS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE

TÉLÉALARME

Un service Départemental d'assistance,
d'entraide et de secours



Un simple geste sur un émetteur portatif met en action une chaîne de solidarité et d'assistance depuis la centrale d'écoute des Sapeurs-Pompiers.

24 h/24, 365 jours par an.

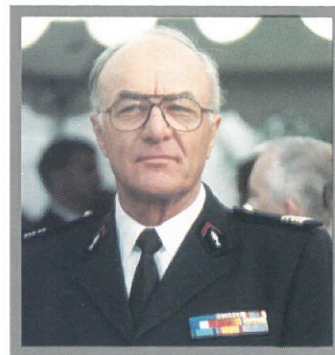
La Téléalarme dans le sud Isère, c'est 11 ans d'expérience, 1 800 abonnés, 5 000 appels d'urgence, 150 communes partenaires.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
ASSOCIATION SUD ISÈRE TÉLÉALARME
Tél. : 04 76 33 23 60

Édito

du Président de l'U.D.S.P.

*Lieutenant-Colonel René PAILLOT :
"Une page est tournée..."*



Encore une année qui se termine. Elle aura été riche en activités et forte en émotions diverses, sur le plan fédéral particulièrement.

Un grand Président a décidé de ne pas renouveler son mandat après huit ans aux commandes de notre Fédération. Je pense inutile d'avoir à rappeler toute l'active énergie qu'il a su déployer pendant tout ce temps. Pensant avoir mené à bien ses engagements avec les convictions qui sont les siennes, le Colonel JANVIER a quitté satisfait son fauteuil présidentiel et passé la main à un homme qui avait déjà toute sa confiance.

Le Lieutenant-Colonel ORY pensait qu'il aurait à mettre en route la dernière étape de la mutation et aurait à envisager l'avenir fédéral des années 2000. Oui mais voilà, il y a semble-t-il un sérieux décalage entre les promesses et les actes de ceux qui auraient dû donner une suite administrative aux lois du 3 mai 1996. Rien n'est cependant fichu. Il faudra encore beaucoup de travail, beaucoup d'unité. Tous les Sapeurs-Pompiers doivent trouver leur place dans la nouvelle dimension que l'on souhaite donner aux Services d'Incendie. Tous doivent aussi tenir compte de l'autre et de ce qu'il est en droit d'attendre lui aussi.

Toutes les catégories trouveront leur place, la place qui est celle des Sapeurs-Pompiers dans notre société moderne et pleine de risques. C'est le vœu que je formule pour 1998.

Pour ce qui concerne notre Union Départementale la vie s'est déroulée de manière plus paisible. Tous les actes de l'association ont été joués au cours de l'année administrative.

Depuis le congrès de Beaurepaire jusqu'à celui à venir de Saint-Jean-de-Bournay le 21 juin 1998, le Conseil d'Administration et le Comité Exécutif auront travaillé dur pour que chaque Sapeur-Pompier isérois ait sa part de confort et de protection sociale, sa part d'amitié car nous en sommes convaincus, la prochaine organisation ne sera viable que si elle est associative aussi. Les Amicales dans l'Union Départementale, elle même fédérée, tout cela aidera la mutation et pérennisera l'organisation à venir.

C'est aussi le vœu que je formule pour 1998.

objectif plus



Poubelles vertes,
poubelles grises,
conteneurs à verre,
déchetteries...

Avec la MÉTRO, je trie gagnant pour l'environnement !

C'est en protégeant aujourd'hui notre environnement que nous préserverons celui de nos enfants. Et c'est en triant chaque jour nos déchets que nous pourrions tenir cet engagement. De plus, la nouvelle loi impose la disparition complète des décharges d'ici à 2002 ! C'est pourquoi La Métro a mis en place depuis 1990 une chaîne complète

visant à valoriser nos déchets ménagers. Désormais, avec La Métro, le tri à la source et la collecte sélective des déchets séparés par vos soins s'appuient sur un dispositif très performant : une usine de traitement à la pointe de la technologie, permettant de trier les déchets ménagers pour le recyclage en compost, en produits industriels, en eau chaude ou en chauffage

urbain. 17 déchetteries et 600 conteneurs à verre sont répartis sur toute La Métro; des poubelles grises et des poubelles vertes sont mises à votre disposition pour vous simplifier le tri... Ainsi qu'un guide pratique très utile pour tout savoir ! Avec La Métro, c'est si facile de trier gagnant pour l'environnement !



je **T**rie gagnant

MESSAGE AUX PRESIDENTS D'AMICALES LA TÉLÉPHONIE MOBILE VOUS INTÉRESSE ?



ALORS LISEZ ATTENTIVEMENT CE QUI SUIT !

DE NOMBREUX POMPIERS DE GRENOBLE ONT CHOISI **ITINÉRIS** ET ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE OFFRE PROMOTIONNELLE SPÉCIFIQUE INCLUANT NOTAMMENT :

- GRATUITÉ DES FRAIS DE MISE EN SERVICE D'UNE VALEUR DE 420 F TTC
- REMISE D'UN LOT COMPLET D'ACCESSOIRES

SI VOUS AUSSI, DANS VOTRE CASERNE, VOUS SOUHAITEZ FAIRE BÉNÉFICIER UN GROUPE DE POMPIERS DE CONDITIONS D'ACCÈS À **ITINÉRIS** TRÈS AVANTAGEUSES, FAITES LE NOUS SAVOIR EN ENVOYANT UN FAX À :



AGENCE PROFESSIONNELS DE L'ISÈRE SERVICE MARKETING
Projet "Pompiers"
FAX : 04 76 16 73 66

Édito

du Directeur Départemental du SDIS 38

Colonel Jean-Claude BOURGEOIS



La revue de notre Union Départementale va ponctuer l'année 1997 et s'ouvrir vers d'autres horizons. Souhaitons qu'elle constitue plus que jamais le ciment liant les pierres de l'édifice que nous avons à construire, dans le cadre de la réforme des Services d'Incendie et de Secours.

Nos bases associatives, valeurs auxquelles nous sommes tous très attachés, doivent nous aider à traverser dans la confiance la période de turbulences incontournables qu'engendreront les transferts de personnels et de matériels.

Le Conseil d'Administration du SDIS a été élu dernièrement et a reconduit le Président sortant. Il nous revient de faire des propositions à cet organe délibérant, qui aura à définir les grandes orientations très prochainement.

Dès lors, nous aurons tous à nous pencher sur notre copie pour mesurer dans le détail la portée technique des orientations qui auront été prises.

Le projet de règlement de mise en œuvre opérationnelle a trouvé sa forme et tente de corriger l'obsolescence de la sectorisation, en prenant en compte l'action importante des Corps de Première Intervention. Ce projet mérite à présent d'être soumis aux acteurs du terrain avant d'être examiné et arrêté par les autorités compétentes.

Le grand chantier du SDIS sera aussi la mise en place de nos réseaux de transmissions. Les travaux importants et coûteux débiteront en 1998 pour se terminer en 1999. La parfaite communication opérationnelle que chaque Sapeur-Pompier isérois attend devrait enfin être effective bientôt et il y a lieu de s'en réjouir.

Sur le plan sportif, l'événement de l'année sera bien sûr la finale nationale du parcours sportif et des épreuves athlétiques qui se déroulera le samedi 27 juin à Grenoble. Le SDIS et l'Union Départementale ont décidé de faire front commun pour accueillir le millier d'athlètes Sapeurs-Pompiers venant de métropole et d'outre-mer. A petite ou grande échelle, c'est une mobilisation générale que nous espérons pour réussir cette manifestation d'envergure.

Mais en amont des grands dossiers, il y a eu l'action quotidienne conduite tout au long de l'année par les 194 Centres d'Incendie et de Secours du département. Action cohérente et efficace, appréciée des populations, que nous avons la charge de défendre et pour laquelle je tiens à vous adresser un message de gratitude. Cependant, cette action opérationnelle aurait sans doute été moins performante sans la part conséquente consacrée à la formation, avec une forte motivation tant des stagiaires que des formateurs.

Je souhaite bon courage à tous pour aborder cette nouvelle année, formulant des vœux sincères de réussite, de bonheur et de santé pour vous et vos familles.

BRICOLAGE ■ CONSTRUCTION ■ DÉCORATION ■ JARDINAGE

LE ROY MERLIN

Pour Réussir

ZONE CAP 38 - 38523 SAINT-EGREVE

TÉL. : 04 76 56 06 22

17137



G A L E R I E S
Lafayette

**LE
GRAND
MAGASIN
DE LA
MODE**

GRENOBLE

17147

14 juillet avec les Sapeurs-Pompiers...

Le traditionnel défilé militaire du 14 juillet a été marqué par une très forte présence des Sapeurs-Pompiers.

Le public avait, comme de coutume, répondu présent, témoignant de l'intérêt toujours intense porté à cette manifestation.

Les officiels étaient très nombreux, autour de M. PIRAUX, représentant le Préfet de l'Isère, MM. Michel DESTOT, Député-Maire de Grenoble, CAZENAVE et MIGAUD, Députés et HANNOUN, Président délégué du Conseil Général. Les anciens combattants étaient là aussi, avec leurs porte-drapeaux, symboles d'un passé glorieux.

Le Général GLÉVAREC, commandant la 27^e division d'infanterie de montagne, procédait tout d'abord, au nom du Président de la République, à une remise de décorations.

Aux accents de la fanfare de la division alpine, le défilé avait lieu, surtout formé de l'élite militaire. Suivaient les Sapeurs-Pompiers, avec à leur tête le Colonel BOURGEOIS, Directeur des Services Départementaux d'Incendie et de Secours. Les Sapeurs-Pompiers avaient triplé le nombre de véhicules présents à ce défilé, par rapport à l'an dernier ; Une manière de célébrer la création du Corps



Départemental, instauré l'an dernier. 56 véhicules et 147 Sapeurs-Pompiers défilaient, avec un groupe de commandement, un groupe "missions diverses", le secours routier, les équipes spéciales (cellules d'intervention chimique et radiologique, GRIMP 38...), une équipe "feux de forêt", une équipe "incendie et sauvetage" et, enfin, fermant la marche, disposés en éventail, les porte-drapeaux des Jeunes Sapeurs-Pompiers du département.

Le 14 juillet est un grand moment pour tous les appelés qui participent au tradi-

tionnel défilé. La préparation est donc importante. *"C'est vrai, on s'entraîne dur. Même si nous participons à d'autres défilés, le 14 juillet c'est spécial, alors ça vaut bien quelques efforts"* confie un appelé dans un large sourire. Pour tous, ces quelques minutes de fierté viennent après de longues heures d'entraînement pour marcher au pas. *"Il y a quelques mois, on marchait un peu chacun notre tour"*, se rappelle un de ses camarades. Même son de cloche chez les Sapeurs-Pompiers, qui ont mis tout leur cœur pour que soit réussie leur prestation.

Le nouveau bureau de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Grenoble

Composition du nouveau bureau de la Société Amicale des Sapeurs-Pompiers de Grenoble, suite aux élections du vendredi 19 septembre 1997.

Président : MARIN Jacques

Secrétaire : CHAUCHAT Frédéric

Secrétaire Adjoint : FORCHERON Philippe

Trésorier : GLENAT SERGE

Trésorier Adjoint : JORQUERA Jean Claude

Administrateurs : FAVIER Bruno, LACROIX Patrice, LINAKIS Pierre (collecteur),

MONTEFERRARIO Alain et PEZET Christian.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ CIVILES

SOUS-DIRECTION DES SERVICES DE SECOURS
ET DES SAPEURS-POMPIERS

BUREAU DE LIAISON DES SERVICES DE SECOURS
ET DES ACTEURS DU TERRAIN

REF. : DDSC/SDSSSP/DSC10/AS/N° 97 - 1182

Affaire suivie par A. SAUVAGEOT Tél : 01 56 04 73 31

Paris, le 14 Novembre 1997

Le ministre de l'intérieur

à

Mesdames et messieurs les préfets

Direction départementale d'incendie et de secours

Objet : Allocation de vétérance allouée aux sapeurs-pompiers volontaires. Versement de la part forfaitaire.

Réf : Loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers.

La loi n° 96-370 du 3 mai 1996, relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers, dispose, qu'à compter du 1^{er} janvier 1998, l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires, dont l'engagement prend fin à la limite d'âge de leur grade après avoir effectué au moins vingt ans de service, perçoivent une allocation de vétérance composée d'une part forfaitaire et d'une part variable.

S'il apparaît qu'un décret doit être publié pour définir les critères de calcul de la part variable, il n'en va pas de même pour la part forfaitaire, dont le montant est déterminé par un simple arrêté. Aussi, dans l'attente de la mise au point des textes relatifs à la part variable, convient-il que certaines dispositions soient prises pour assurer, en 1998, le versement de la part forfaitaire.

A cet effet, je vous remercie de bien vouloir, lors de l'élaboration des budgets pour 1998 des services départementaux d'incendie et de secours, attirer l'attention des membres du conseil d'administration sur le caractère obligatoire de cette dépense.

Je me permets de vous rappeler que le montant actuel de la part forfaitaire s'élève à 1.912,56 FF, montant qui devrait être revalorisé dans les prochains mois.

Pour le ministre et par délégation,
Le Directeur de la défense et de la sécurité civiles,
Haut Fonctionnaire de Défense

Jean-François DENIS

Note du Ministère de l'Intérieur

OBJET : Exercice des activités de Sapeur-Pompier Volontaire par les militaires

"L'exercice, par certains militaires, des activités de Sapeur-Pompier Volontaire peut se heurter à des difficultés, en raison d'une application trop rigoureuse des dispositions de l'article 12 de la loi du 13 juillet 1972, portant statut général des militaires.

Or, le Gouvernement a souhaité ouvrir le plus largement possible le Volontariat dans les Corps de Sapeurs-Pompiers. Il convient donc de préciser les conditions d'exercice de ces activités par le personnel militaire, ainsi que sa protection sociale. Tel est l'objet de la présente note.

I - Possibilité pour les militaires d'exercer des activités de Sapeur-Pompier Volontaire

À l'exception de la gendarmerie nationale, dont le fonctionnement spécifique

rend incompatible les fonctions de Sapeur-Pompier Volontaire avec celles de gendarme, il y a lieu, dans la plupart des cas, de faire une interprétation souple des dispositions de l'article 12 de la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972, modifiée, portant statut général des militaires, qui prévoit que : les militaires peuvent être appelés à servir en tout temps et en tout lieu.

Les activités de Sapeur-Pompier Volontaire pourront être exercées en dehors des périodes normales de service.

Toute difficulté liée à la disponibilité des militaires doit être réglée localement en étroite concertation entre les autorités civiles et militaires directement concernées.

II - Protection sociale des Sapeurs-Pompiers Volontaires sous statut militaire

La loi n° 91-1 389 du 31 décembre 1991, relative à la protection sociale des Sapeurs-Pompiers Volontaires en cas

d'accident survenu ou de maladie contractée en service, institue une large protection sociale au profit des Sapeurs-Pompiers Volontaires, dès lors que l'accident est survenu ou que la maladie est contractée en service. Ce régime de protection sociale ne s'applique cependant qu'à titre subsidiaire pour les fonctionnaires qui, comme le prévoit la loi précitée, relèvent en priorité du régime d'indemnisation fixé par les dispositions statutaires qui les régissent.

S'agissant de militaires, à qui ces dispositions sont également applicables, il est précisé que, si ces derniers, en dehors des périodes normales de service, ont un accident ou contractent une maladie à l'occasion de l'exercice des activités de Sapeur-Pompier Volontaire, ils doivent être considérés comme étant en activité de service, pour l'attribution des prestations auxquelles ouvrent droit les dispositions statutaires dont ils relèvent."

CONTINENT



ST EGREVE



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 H 30 À 22 H
SORTIE CENTRE COMMERCIAL CONTINENT ST EGREVE NORD

17156



OFFICE DE TOURISME
 38114 VAUJANY
 Tél. : 04.76.80.72.37
 Fax : 04.76.79.82.49
 Minitel : 36.15 VAUJANY

HIVER : LE GRAND SKI CÔTÉ VILLAGE

Entre BELLEDONNE et GRANDES ROUSSES, VAUJANY a tout pour vous séduire : le charme, l'authenticité d'un vrai village et un domaine skiable qui relie à l'ALPE-D'HUEZ, offre 220 km de pistes pour le ski que vous aimez : alpin, surf, fond, randonnée...

ÉTÉ : TOUS LES PLAISIRS DE L'EAU ET DE LA MONTAGNE

Tout un cocktail d'activités sportives et culturelles proposé chaque jour pour petits et grands : VTT, tennis, randonnées pédestres, escalades, piscine, pêche en lac de montagne...

17152

Partenaire des entreprises
du Nord Isère,
la CCI met à leur disposition
des services concrets d'assistance
quels que soient leurs secteurs d'activité ou leurs tailles.



2 Place St Pierre - BP 201
38201 Vienne Cedex
Tél. : 04 74 31 44 00
Fax : 04 74 31 44 01

Espace d'Accueil
5 Rue Condorcet - BP108
38093 Villefontaine Cedex
Tél. : 04 74 95 24 00
Fax : 04 74 95 24 01

17139



SICN,
filiale de COGEMA à 100 %
développe les activités
suivantes :

SICN

- Production de composants mécaniques de haute précision et d'assemblages pour les industries nucléaire, spatiale et de la Défense
- Conception et réalisation d'équipements de procédés spéciaux : systèmes de contrôle, robots, installations en boîtes à gants
- Dispositifs instrumentés pour essais de sûreté et d'irradiation
- Dépôts physiques sous vide ou sous atmosphère contrôlée, projection plasma

Direction générale :

B.P. 1 - 38113 VEUREY-VOROIZE
Tél. : 04 76 86 90 00 - Télex : 320 714
Télécopie : 04 76 86 90 20

17145

CHAQUE JOUR,
44 770 LOGEMENTS
FOURNIS EN GAZ
NATUREL, **82 463**
DOUCHES CHAUDES,
79 ŒUFS A LA
COQUE DONT **DEUX**
PAS TROP CUIITS,



ET UNE SOCIÉTÉ
GRENOBLOISE
POUR TOUTE
CETTE ÉNERGIE



GAZ ÉLECTRICITÉ
DE GRENOBLE

17149

**STATIONNER MIEUX
STATIONNER JUSTE**

Dans tous les parkings publics
de Grenoble

SOIRÉE 15 F de 19H30 à Minuit

NUIT 20 F de 19H30 à 7H30

24 heures de 40 à 45 F

**L'ABUS DE STATIONNEMENT N'EST PAS
DANGEREUX POUR VOTRE PORTE-MONNAIE**



Information et contact :
04 76 42 70 70

17138

Discours

du Président de l'U.D.S.P. 38

Lieutenant-Colonel PAILLOT

Discours prononcé par le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'UDSP 38, lors du congrès départemental, le 22 juin 1997, à Beaufort

“L'année 1997, qui est celle du 80^e congrès, aurait dû être celle des premières applications de la nouvelle loi qui concerne toute la profession, mais dont un volet important est réservé aux Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Je crains cependant que les textes d'application en gestation ne subissent un différé quant à leur parution. L'Observatoire National des Sapeurs-Pompiers Volontaires a lui été mis en place et de nombreux départements en sont déjà dotés.

Bien sûr, et à ce propos, la réforme du Service d'Incendie votée par la loi du 3 mai 1996 entraîne toute une cascade de dispositions, la plupart traitées par décrets, d'où découleront des arrêtés et autres formes d'exécution du service.

Toutes ne peuvent plaire dans leur ensemble, mais ceci est le lot de toute réforme. Critiquer par avance ne sert à rien. L'application seule permettra de voir ce qu'il y a lieu de modifier par la suite. Dans un pays démocratique comme le nôtre, il m'étonnerait que cela ne soit pas possible.

À ce sujet, tout le monde a été informé de manifestations, tant par la presse écrite que par l'image télévisée. MACHIAVEL disait, il y a fort longtemps déjà, que ceux qui s'opposent à une réforme sont bien plus bruyants que ceux qui la soutiennent et qui sont ceux là infiniment plus nombreux.

S'il est vrai que chaque catégorie professionnelle se doit de défendre ses intérêts, et chacun d'entre nous peut aisément le comprendre dans le fond, ce que la masse elle ne peut comprendre et admettre, c'est la forme que revêt la contestation et surtout celle dont nous avons entendu parler dans l'Isère.

Les Sapeurs-Pompiers du département de l'Isère, qui ne forment qu'une seule famille, unie dans les moments difficiles - et il y en a déjà eu depuis plus de 30 ans - s'étonnent tout de même que, sous l'uniforme, des gestes déplacés

aient pu être commis, ne faisant certainement pas avancer la concertation ni aboutir la revendication.

Votre présence, M. le Sous-Préfet, nous honore. Mais nous craignons cependant que l'absence de M. le Préfet ne soit consécutive aux faits que j'évoquais précédemment. Ce serait englober toute cette majorité silencieuse pour désigner ceux qui n'appartiennent peut être pas à notre département et s'extériorisent plus librement de ce fait.

Je sais bien que le temps efface les choses et c'est tant mieux. Je souhaite que le bon sens retrouve sa place et l'Union Départementale de l'Isère sera toujours là pour aider ceux qui en ont besoin. Car son rôle n'est pas de fustiger mais de comprendre et assister. Ne l'a-t-elle pas déjà fait dans le passé et elle le fera encore, j'en suis sûr.

Si elle est apte à comprendre les siens, elle ne peut cependant pas tout accepter, même si son rôle associatif ne lui permet pas de prendre parti ni position. Cependant elle peut prendre part et

“...la réforme du Service d'Incendie votée par la loi du 3 mai 1996 entraîne toute une cascade de dispositions, la plupart traitées par décrets...”

c'est dans son rôle social qu'elle le fait le mieux. Je ne crains pas de dire qu'elle le fait bien et pas seulement depuis que je suis devenu son Président.

Toute l'année, cette action sociale s'exerce dans la discrétion, le calme, la sérénité. Quand, malheureusement, l'action est connue, c'est qu'elle a été médiatisée par le malheur.

Il y en a eu, mais je n'en ferai pas le rappel, la minute de silence observée tout à l'heure est là pour nous remémorer ce qu'il y a lieu de se souvenir.

Notre département comporte sur son territoire tous les ingrédients pour justifier la présence d'un Service de Secours fort et organisé. Des moyens ont déjà

été donnés et j'en rends acte à ceux qui ont eu à le faire.

D'abord ceux qui savent les demander : les élus, M. le Président du Conseil Général, la CASDIS, la Direction Départementale et son Directeur, le Colonel BOURGEOIS.

Des moyens, il en faudra encore, selon les risques recensés, et je rappelais plus avant que l'Isère, terre variée par ses

“...l'Isère, terre variée par ses risques naturels l'est aussi par ses risques technologiques...”

risques naturels l'est aussi par ses risques technologiques. J'en conçois qu'il faut aussi des hommes formés et bien répartis sur le territoire. Cela semble le cas pour peu que la disponibilité annoncée en facilite encore la chose.

Le fort noyau de Sapeurs-Pompiers Volontaires qui existe en Isère n'a pas été mis en place par hasard. L'expérience des hommes qui nous ont précédés, qu'ils soient élus ou techniciens, plaide en la faveur du maintien de tous ceux qui souhaitent continuer leur mission.

Je l'ai entendu dans les nombreuses réunions que j'ai pu avoir avec eux. De nombreux Sapeurs-Pompiers ont peur de ce SDACR, qu'on leur présente comme un outil technique compétent pour analyser les risques. Le Colonel BOURGEOIS vient de nous en parler très en détails. Je demande cependant à ceux chargés d'en régler la mécanique, de le faire dans la mesure haute, car quel est l'endroit qui semble à l'abri du danger.

D'autres départements s'en sont aperçus dramatiquement. Vaison-la-Romaine était pour beaucoup d'entre nous avant ce jour de septembre 1992 un beau coin de Provence où l'on allait avec plaisir séjourner pour ses

vacances. La Salle-en-Beaumont c'est en Isère. Vous connaissez la suite. Il faut entretenir l'esprit du Volontariat, à commencer par nos Jeunes Sapeurs-Pompiers, qu'il faut encourager, encadrer et former. Ils représentent l'avenir pour l'esprit, et les écoles de formation sont le bon repart pour ces jeunes que l'on détourne de l'oisiveté, mère comme l'on dit de tous les vices. Dans notre département on s'en occupe bien, je pense l'affirmer et si on peut encore améliorer, le principal existe. Près de 800 jeunes se préparent en permanence à prendre la relève, avec comme secret espoir celui de devenir Professionnel pour certains. Et si, aujourd'hui, j'apprécie la présence de quelqu'un appelé à occuper une haute fonction, la plus haute à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, je dirais au Lieutenant-Colonel ORY qu'il faut revoir vite et fort le mode de sélection des Sapeurs-Pompiers Professionnels. Un concours rénové a été mis en place cette année. Nous espérons qu'il apportera quelque chose à nos jeunes Volontaires. Cela n'a pas été le cas, du moins dans l'Isère. Un certain nombre de postes disponibles ou près de le devenir sera occupé par des garçons ou des filles, certes méritants, mais qui laisseront nombre des nôtres sur la touche du manque de travail. Il faut absolument trouver une formule qui donne un ticket à ceux qui se dévouent, s'impliquent dans leur région d'origine. Je sais bien que les règles de concours, cela existe, mais il ne faut pas décevoir cette jeunesse laborieuse et exceptionnelle. Devenu Sapeur-Pompier Professionnel, le jeune n'en demeure pas moins - et le plus souvent - Volontaire dans son pays d'origine, qu'il enrichit par ses connaissances et renforce par sa présence, le cas échéant. J'attire votre attention M. le Préfet, MM. les élus, mon Colonel, sur ce problème. Revoyons notre copie à cet égard. Côté administratif, l'Observatoire National des Sapeurs-Pompiers a été mis en place et nombreux sont les départements où ils ont aussi été installés. Ce n'est encore pas le cas dans l'Isère et, si rien à ce jour n'a eu à le faire regretter, je souhaite ardemment que cela soit fait le plus vite possible. L'accident grave arrivé à un jeune Sapeur-Pompier Volontaire du CSP de

Grenoble et dont les blessures le tiendront éloigné pour longtemps des missions de secours, dont l'avenir physique n'est pas établi, pourrait faire l'objet d'une étude pour ce cas, qui n'est pas critique aujourd'hui, mais dont nous avons la responsabilité d'anticiper quant à sa solution. L'Observatoire pourrait être sollicité à ce sujet.

Depuis notre congrès de Sassenage, dont j'ai gardé un grand souvenir de convivialité - et je renouvelle en votre nom à tous notre reconnaissance aux organisateurs - vous avez œuvré pour le service public et pour la sécurité de tous. Vous l'avez bien fait et la presse ne manque pas de le rappeler et de le faire connaître à nos concitoyens, qui sont sensibles au dévouement de tous ceux qui, Professionnels ou Volontaires, mettent leur vie en danger spontanément. Vous avez comme l'on dit un cœur gros comme ça. C'est rassurant, dans une époque que l'on dit habitée par l'égoïsme et le renoncement.

Associée à la bonne marche du Service Incendie, l'Union Départementale sera toujours à vos côtés et vous le savez. Vous avez élu des hommes avec personnalité forte à notre Conseil d'Administration. Ils vous représentent bien, vous pouvez leur faire confiance. Cette confiance s'exercera bientôt avec l'élection des grands électeurs chargés de désigner le nouveau Conseil d'Administration de la Fédération, de même que son futur Président.

Vos élus sont de vrais responsables. Ils le démontreront encore et je les remercie bien globalement de tout le travail qu'ils fournissent. Qu'ils croient en mes sentiments très amicaux, tout comme ceux qui forment le bataillon de nos anciens, par l'âge quelquefois, mais surtout par le bon sens qu'ils nous communiquent le moment venu dans les Conseils d'Administration auxquels ils assistent statutairement.

Le Centre de Secours de Beaurepaire a bien voulu relever le défi de l'organisation du congrès de 1997. J'en remercie bien amicalement ceux qui ont œuvré sous l'autorité bienveillante au Lieutenant CEZARD, mais aussi et surtout du Lieutenant BRUNET et l'équipe qu'il a dirigé à ce sujet.

La municipalité locale a bien voulu mettre à notre disposition des installations de qualité, facilitant les épreuves

physiques athlétiques et techniques, comme ce sympathique théâtre où nous nous trouvons. Merci M. le Maire, au nom de tous les Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Le Centre de Secours de Beaurepaire aura la charge et l'honneur de porter le drapeau de notre Union jusqu'au prochain congrès de 1998. Je suis sûr qu'il saura le faire avec qualité le moment venu. Ce retour dans le nord Isère, après Vienne en 1994, me fait particulièrement plaisir et, si la situation du prochain congrès n'est pas définie (elle le sera bientôt), je souhaite qu'elle tienne compte de la diversité géographique, tout en sachant l'importance du travail que requiert l'organisation d'un grand congrès. À ce propos, je vous encourage à vous rendre entre le 18 et le 20 septembre à EUREXPO Lyon pour le grand congrès fédéral, qui verra un grand Président céder volontairement sa place.

Le Colonel JANVIER, fort estimé dans notre département, aura accompli une lourde tâche pendant 8 ans et je souhaite à son successeur qui est peut-être

“ ...Le Colonel JANVIER, fort estimé dans notre département, aura accompli une lourde tâche pendant 8 ans...”

dans la salle, les vœux de l'Isère pour perpétuer l'action bienfaitrice de la Fédération. Sans souhaiter commettre une indiscretion et parce que cela n'est pas une vedette, je peux dévoiler que le Colonel JANVIER viendra se reposer dans notre département pour des vacances méritées, un peu avant le congrès. Je suis heureux qu'il ait choisi un lieu de chez nous, qui lui sera bénéfique pour le tonus qui devra être le sien à Lyon.

Je pensais faire court dans mon esprit d'avant congrès. Je vous présente des excuses si j'ai été long, voire pénible. Au nom de ceux pour qui je m'exprime, il était nécessaire de le faire. Je vous remercie de m'avoir écouté”.



Risques technologiques majeurs

Campagne d'information des populations sur les risques technologiques majeurs

Les motivations

La législation fait obligation aux exploitants des sites industriels soumis à la directive Seveso et aux exploitants des Installations Nucléaires de Base de faire, tous les cinq ans au moins, une information des populations résidant dans les périmètres dits à risques autour de leurs sites (périmètre P.P.I.).

Dans l'Isère, une première campagne a été effectuée en 1991-1992 autour de toutes les usines chimiques et autour de certaines Installations Nucléaires de Base. Le renouvellement de l'information doit donc être fait en 1997. C'est pourquoi un Comité de Pilotage travaille depuis plus d'un an à l'élaboration de cette campagne.

L'opération en chiffres

C'est une opération de grande ampleur, puisqu'elle concerne les seize sites industriels relevant de la directive Seveso et les cinq Installations Nucléaires de Base du département de l'Isère. (Voir la carte ci après).

67 communes du département de l'Isère et 37 communes des départements limitrophes (Ain, Ardèche, Loire, Rhône) sont touchées, au moins sur une partie de leur territoire, par les périmètres P.P.I. de ces sites. Il y aura donc plus de 455 000 habitants et 485 établissements scolaires concernés par cette opération.

L'organisation de cette campagne

Pour préparer une campagne d'une telle ampleur, un Comité de Pilotage a été constitué dès septembre 1996 par la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) et il s'est étoffé au fil des mois. Il comporte les 21 chefs d'établissements concernés par l'opération : l'Institut des Risques Majeurs, la DRIRE, la Préfecture (Protection Civile et Communication), l'association des Maires et Adjoints de l'Isère, le Service Départemental d'Incendie et de

Secours, l'Education Nationale, la FRAPNA, la ville de Grenoble, le Conseil Général de l'Isère, le Président de la CLI Saint-Alban et, pour finir, le consultant choisi pour accompagner le comité.

Les actions prévues

Le Comité de Pilotage a voulu diffuser l'information sur les risques technologiques majeurs et les consignes à suivre en cas d'accident majeur, par des relais efficaces et diversifiés. Il a donc retenu les actions suivantes :

- diffusion d'un encart sur les risques technologiques majeurs (4 pages) dans les bulletins municipaux.
- possibilité de recevoir une fiche technique spécifique à chaque site pour compléter l'information des riverains, sur simple demande écrite à l'industriel visé.
- distribution d'un autocollant, présentant les consignes de sécurité, par les Sapeurs-Pompiers en même temps que leur distribution des calendriers de l'année 1998.
- actions scolaires dans les 485 établissements d'enseignement concernés : jeu concours, cassettes audio et vidéo, documents pédagogiques sur les risques technologiques...
- mise en place d'un numéro vert pour faire connaître le signal d'alerte et les consignes de sécurité. Il sera mis en place du 1er octobre 1997 au 31 mars 1998 : 0800.33.92.65.
- distribution d'un dossier d'information adressé aux Maires et aux relais d'opinion (Médecins, pharmaciens, établissements scolaires).
- organisation de deux conférences de presse en Préfecture : l'une au lancement de l'opération, l'autre à la fin de celle-ci.

La participation Volontaire des Sapeurs-Pompiers

Rien n'est encore acquis à l'heure actuelle. Il faudra attendre le mois de mars 1998 pour bien apprécier quel aura été l'impact de cette opération. Toutefois, nous tenons à remercier les différents partenaires qui ont tra-



vaille à l'élaboration de cette campagne.

Plus particulièrement, nous tenons à remercier les Amicales des Sapeurs-Pompiers et les Sapeurs-Pompiers eux-mêmes qui ont bien voulu participer à cette opération, en remettant en mains propres aux habitants les autocollants Consignes de sécurité, dans le cadre de la distribution de leurs calendriers de fin d'année.

Cette distribution d'autocollants est essentielle puisqu'elle constitue une "piqûre de rappel" sur les bons comportements à avoir en cas d'accident technologique majeur. Les messages présents sur l'autocollant figurent bien entendu sur les encarts joints aux bulletins municipaux, mais ceux-ci se jettent parfois ou se perdent après lecture. De plus, les Sapeurs-Pompiers, que chacun apprécie et qui ont la confiance des riverains, nous paraissent être les meilleurs relais pour que le message passe.

*L'Ingénieur de l'Industrie
et des Mines, DRIRE
Groupe de Subdivisions de l'Isère
C. DELOFFRE*

Les Pupilles de Vienne

Berceau des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Historique :

C'est le 28 septembre 1942, par décision du Conseil d'Administration du Corps des Sapeurs-Pompiers, qu'est née la section des Pupilles de Vienne. Le journal de Vienne et de l'Isère en fit écho le 17 octobre 1942, en publiant un article annonçant l'entraînement sportif de ces jeunes le mercredi à 18 h 30

À cette époque le recrutement des Sapeurs-Pompiers Volontaires dans les zones urbaines posait déjà problème. Le Lieutenant GOUBET, adjoint au Chef de Corps, pressent que la jeunesse est la solution pour le Corps de Vienne. C'est ainsi que douze jeunes garçons, âgés de 14 à 15 ans, reçurent un enseignement sportif et technique prodigué par trois

Sapeurs-Pompiers viennois. Quand on connaît quelles furent les difficultés de la vie en cette période de guerre, on saisit pleinement le challenge que cette initiative constituait. Sept ans après sa création, trente trois Pupilles de Vienne défilent à Paris sur le Champ de Mars, à l'invitation de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, dans le





cadre de la finale nationale du parcours sportif du Sapeur-Pompier. Le Ministre de l'Intérieur, le Chef de Bataillon COLLINET, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, le Commandant ROSSIGNOL, Président du Conseil Supérieur des Sapeurs-Pompiers, le Colonel FEGER, Commandant le Régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris, présents ce 7 octobre 1949, ne soupçonnaient pas, comme le Capitaine GOUBET lui-même, que 49 ans plus tard les Pupilles se développeraient avec le succès que l'on connaît.

Cette page d'histoire fut retracée par M. Louis MEYER dans le journal Protection Civile, en 1956.

Avec ses 56 ans d'âge, la section des jeunes Sapeurs-Pompiers de Vienne est donc la doyenne des sections françaises. La question reste posée sur un plan européen. Ce passé nous honore. Nous ne manquons jamais une occasion pour nous le rappeler. Cependant, nous sommes tournés vers l'avenir : c'est l'intérêt des jeunes et de la profession qui guide nos orientations.

Des objectifs prioritaires pour le recrutement

Les objectifs de formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Vienne ont toujours été définis en adéquation avec les conditions de recrutement des Sapeurs-Pompiers Volontaires et Professionnels : le Corps mixte de Vienne comprend 53 Professionnels et 69 Volontaires. L'aptitude physique est la base de ce recrutement : pas étonnant si l'entraînement physique sous toutes ses formes (préparation physique générale, activités spécifiques (athlétisme, gymnastique, natation, parcours sportif, cross, etc..)) occupe

la majeure partie du programme de formation.

C'est d'ailleurs par des tests sportifs s'inspirant des épreuves du concours de Sapeur-Pompier Professionnel que la sélection des nombreux candidats, (une vingtaine par an) à l'intégration au sein de la section viennoise s'effectue en début de saison. L'évaluation continue, au cours de la « carrière » du Jeune Sapeur-Pompier, nous permet de maintenir sa motivation. En effet, pour diverses raisons, celle-ci peut s'estomper, voire complètement disparaître. Face à cette situation, l'orientation du jeune vers une autre activité est demandée aux parents. Les 40 Jeunes Sapeurs-Pompiers de Vienne savent, par conséquent, que rien n'est définitivement acquis lorsqu'ils sont intégrés. Cette sensibilisation précoce aux résultats est indispensable pour préparer psychologiquement les 90 % de nos jeunes qui souhaitent tenter plus tard, les concours de Professionnels. Compte tenu du nombre croissant de candidats

qui s'y présentent, nous annonçons clairement aux familles le contenu des épreuves et précisons que le résultat escompté n'a des chances d'être atteint que si les connaissances scolaires nécessaires sont acquises. Aux parents d'assumer leurs responsabilités en se rapprochant des enseignants, auxquels nous ne souhaitons pas - et ne pouvons pas - nous substituer.

Pour ce qui concerne le recrutement volontaire, celui-ci est conditionné par l'obtention du brevet national de Cadets. Cette exigence est à la hauteur du niveau de préparation des jeunes à cet examen. Le stage de cinq jours consécutifs, pendant lesquels les jeunes suivent la formation, et l'examen blanc passé préalablement au brevet, nous permettent d'atteindre un taux de réussite frôlant les 100 %. Nous attendons avec impatience le texte officiel modifiant les épreuves du brevet national de Cadets (arrêté du 12 août 1981) qui, actuellement, n'est pas en adéquation avec les épreuves optionnelles du concours de Sapeur-Pompier Professionnel, ni avec les nouvelles techniques de travail du Sapeur-Pompier (manœuvre incendie - binôme). Ce diplôme n'apporte aujourd'hui, quasiment plus aucun avantage à un Jeune Sapeur-Pompier pour son recrutement professionnel... En nous fixant prioritairement ces objectifs de recrutement, nous n'anticipons volontairement pas sur le programme de formation initiale d'application du Sapeur-Pompier Volontaire, qui est un passage obligé pour tous.

L'initiation aux premiers secours, la formation aux premiers secours, la préparation au brevet national de Cadet (sous sa formule actuelle), les concours de manœuvre nationale et internationaux, les échanges internationaux, notamment avec les Jeunes Sapeurs-





Division des Techniques Avancées

BP 15 - 38360 Sassenage

Tél. : 04 76 43 62 11 - Fax : 04 79 43 62 71 - Télex : 320 825 F

ACTIVITÉS PRINCIPALES : Constructeur d'équipements pour avions civils ou militaires, réalisation d'ensembles cryotechniques bord ou sol pour lanceurs, matériels cryomécaniques et infrarouge, équipements cryogéniques et ingénierie associée, équipements gaz purs et protection physiologique.

PRODUITS PROPOSÉS : Systèmes de génération d'oxygène ou d'azote, réfrigérateurs mécaniques, mini-refroidisseurs, stockage ou distribution cryogénique bord ou sol, épuration de gaz, chambre de simulation spatiale, moyens d'essais basses températures.

SPÉCIALITÉS MILITAIRES : Générateurs d'oxygène ou d'azote bord ou sol, cagoules de protection, réservoirs cryotechniques bord, mini-refroidisseurs pour détecteurs infrarouge.

RÉFÉRENCES CLIENTS : AÉROSPATIALE - AIR FRANCE - ARIANESPACE - CEV - CNES - DASA - DASSAULT AVIATION - DGA - EROS - ESA - EUROCOPTERE - EURODIR - INTERTECHNIQUE - MATRA - SAT - SEP - SOFRADIR - THOMSON...

17113



YAOURT - DESSERTS
FROMAGES BLANCS
CRÈME FRAICHE

orlac

ORGANISATION REGIONALE LAITIERE
AGRICOLE ET COOPERATIVE



LAIT FRAIS PASTEURISE
LAIT STERILISE U.H.T.
VIVA, SILHOUETTE
BEURRE

Siège social : ORLAC, chemin des Mines - 38200 VIENNE ESTRESSIN

17121

E. LECLERC



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

ESPACE COMBOIRE



Nous acceptons
la Carte Aurore



Le Mandé à Bijoux



17115

**INSTITUTION
SAINT-CHARLES**

1, PLACE DES CAPUCINS - B.P. 267

38202 VIENNE CEDEX - TEL. : 04.74.53.77.15 - FAX : 04.74.53.77.19

**ECOLE - COLLEGE - LYCÉE - SÉRIE (L. ES. S.)
LYCÉE TECHNIQUE - SMS - MÉDICO SOCIAL**

Possibilité de préparer aussi ce BTN après un BEP Carrières Sanitaires et Sociales
par l'intermédiaire d'une première d'adaptation.

EXTERNAT - DEMI-PENSION

établissement d'enseignement privé sous contrat d'Association



17118

Pompiers d'Esslingen, ville Allemande, jumelle de Vienne, sont autant de thèmes que nous développons, en plus de l'entraînement physique, durant la saison.

Encourager la performance par un encadrement responsable

Qu'elle soit individuelle ou en équipes, la compétition est une des finalités de la préparation annuelle des jeunes. Encourager la performance fait partie de nos objectifs. Un formateur compétent et conscient de ses responsabilités doit connaître les limites à ne pas dépasser en matière d'entraînement, que ce soit sur un plan purement physique ou psychologique. Les Médecins, qu'ils soient Sapeurs-Pompiers ou pas, sont là pour nous guider, notamment par le biais du livret médical défini par la circulaire N° NOR/INT/E/90/00 1 03/C du 2 avril 1990, définissant les conditions dans lesquelles le suivi médical des Jeunes Sapeurs-Pompiers doit être assuré. Cependant, on peut comprendre et admettre qu'un jeune ayant fourni un travail de préparation important et sérieux tout au long de la saison puisse être attristé, voire effondré sur un terrain de manœuvre ou de sport parce qu'il vient d'échouer là où il croyait réussir. Dynamiser, responsabiliser, reconforter, fait partie des devoirs du formateur. La joie d'avoir réussi ou



gagné et la tristesse d'avoir échoué ou perdu se partagent spontanément entre les Jeunes Sapeurs-Pompiers et leurs moniteurs. N'en déplaise à ceux qui qualifient ceci de conditionnement....

Objectifs atteints :

Une étude réalisée sur 10 ans de fonctionnement de la section viennoise, a démontré que plus de 50 % des jeunes qui en sont issus sont recrutés à Vienne, ou dans d'autres Corps, comme Sapeur-Pompier Professionnel ou Volontaire.

Ce pourcentage, actuellement en augmentation, met en évidence l'intérêt croissant des jeunes pour la profession et que les objectifs définis sont atteints, pour ce qui nous concerne. La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Vienne, dynamisée par ses moniteurs, son Président et le Chef de Corps, parrain de l'association, aborde avec confiance l'an 2000, année de ses 58 ans.

CS Principal de Vienne

Bilan de l'activité 1997 des Pupilles de l'Isère

Nos jeunes Pupilles, pris en charge par l'Œuvre des Pupilles Orphelins de Sapeurs-Pompiers, ont participé aux activités et séjours organisés à leur intention.

C'est ainsi que :

- Jérôme et Frédéric SMOTER, ainsi que Stéphanie et Émilie PETIT, ont passé la journée du 15 mars 1997 à Disneyland.
- Stéphanie et Émilie PETIT, ainsi que Jérôme SMOTER, ont effectué un séjour, du 12 au 20 avril 1997, dans les Hautes-Alpes, à La Bâtie Neuve, tandis que Frédéric SMOTER était dans le Var, à Montauroux.
- Stéphanie et Émilie PETIT ont également effectué un séjour, du 8 au 22 juillet 1997, à Valjouffrey, en Isère, tandis que Frédéric SMOTER était à La Baule, en Loire-Atlantique, du 14 au 28 juillet 1997.
- Stéphanie et Émilie PETIT ont passé la journée du 4 octobre 1997 au Parc Astérix, dans l'Oise.

Si tous les séjours étaient pris en charge par l'Œuvre des Pupilles, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère a financé tous les frais de déplacements de ces jeunes.

L'Union Départementale a reçu ces jeunes en son siège, ainsi que leurs mères, pour la remise du cadeau traditionnel de Noël, auquel s'ajouta celui du Centre de Secours de Beaurepaire qui, après l'excellent congrès départemental du 21 juin 1997, va verser une grande partie du bénéfice aux Pupilles de l'Isère.



Z.I. de Montplaisir
38780 PONT-EVEQUE
Tél. 04.74.57.20.00



les portes du succès
vous sont ouvertes.
un nouveau concept !
R2R emballages
flexibles

17117



- EPONGES DE ZIRCONIUM
- HAFNIUM
- CHLORURE DE MAGNESIUM
- TETRACHLORURE DE SILICIUM
- OXYDES DE ZIRCONIUM
- OXYDES DE HAFNIUM

291, route du Marais
38560 JARRIE
Tél. : 04 76 68 56 56
Fax : 04 76 68 79 40

17132

ACCIDENTS TECHNOLOGIQUES MAJEURS
Demandez le dépliant d'informations pratiques



Les industriels de votre région
mettent à votre disposition ce document
dans les mairies et les pharmacies.

17155

COLLECTION
LE CD ROM DU SAPEUR POMPIER

N°1 LES VEHICULES DE SECOURS
CD ROM MIXTE COMPATIBLE MAC & PC



140 CLIPART
450 PHOTOS

Pour vous présenter les caractéristiques techniques
de plus de 80 véhicules, sélectionnés parmi les
plus grands constructeurs français.
Des exercices interactifs vous présenteront le matériel
le plus fréquemment utilisé dans les véhicules de type
FPT, VSR, VSAB, etc.
140 dessins personnalisés à l'image des sapeurs-
pompiers français, vous permettront d'illustrer vos
courriers, affichettes ou programmes de formation
à vocation non commerciale.



Faites parvenir votre commande à

EDITIONS SECURITLAND - PRO CD MULTIMEDIA
116 Av. de la République - F38320 BRESSON
Tél : 04 76 33 25 04 - Fax : 04 76 33 25 01

17153

La journée du 4 octobre dans l'Isère

Tôt le matin, un village de toile, mis en place par le 27^e Régiment de Commandement et de Soutien de Varcès a vu naissance sur le très beau site du parc Paul MISTRAL, à Grenoble. Dès 8 heures, les stands d'exposition de la Croix Rouge, de l'ADPC 38, des CRS Alpes, des SSSI (Société Spéléo Secours Isère), de l'ADRASEC 38 (radioamateurs de la Sécurité Civile), du SAMU et de l'armée étaient prêts à recevoir le public.

Les Sapeurs-Pompiers avaient à leur disposition deux tentes. L'une où était diffusé en permanence un film avec des interventions de diverses natures, la seconde servant d'exposition de petits matériels et de panneaux de photos CMIC, CMIR, plongée, GRIMP, interventions diverses, accidents de la circulation. Des panneaux d'information concernaient l'accès au Volontariat et à la profession.

De plus, dans les allées du parc, des endroits pour les diverses manœuvres avaient été matérialisés. Avait également lieu une exposition de véhicules : VPC 38, chenillette, berce CCF, VLTT, FPT, VSAB.

La matinée, spécialement prévue pour les scolaires, fut quelque peu décevante. En effet, suite à la catastrophe du Drac, pour laquelle certains enseignants comparaissent en justice, les personnels avaient pour consigne de ne pas sortir de l'enceinte scolaire.



Le programme

Nombreux public, l'après-midi, pour assister aux manœuvres prévues :

- extinction d'un feu de palettes
- sauvetage d'un parapentiste sur la Tour PERRET (avec hélicoptère)
- descente en rappel
- manœuvre de désincarcération
- démonstration de dressage et de recherche par l'équipe cynophile
- démonstration d'extinction de feu de friteuse et de bouteille de gaz
- parcours pour les enfants de 10 à 13 ans, avec port de l'ARI et casque

En fin de matinée, une cérémonie officielle à la stèle du CSP de Grenoble, où

M. le Préfet a tenu à déposer une gerbe. S'étaient associés à cet hommage aux morts : le Président du Conseil Général, le Maire de Grenoble et, conjointement, le Président de l'Union Départementale et le DDSIS.

La musique des Sapeurs-Pompiers de Vizille rendait les honneurs devant élus et Parlementaires, une section en tenue de feu, de nombreux Officiers et des représentants des acteurs de la Sécurité Civile.

Dans le département, les Corps avaient tenu, pour la plupart, à commémorer cette journée par des dépôts de gerbes, opérations "Portes ouvertes", démonstrations, contacts avec les employeurs, les jeunes, etc.

Une journée bien remplie, qui a eu son impact, certes, mais qui a été inscrite tardivement dans le calendrier annuel. Maîtrise difficile, incertitudes en raison des nombreux acteurs. Chacun a souhaité une journée spécifique aux Sapeurs-Pompiers, organisée en temps et heure par les Sapeurs-Pompiers, à l'image des journées de la police et de la gendarmerie.

*Colonel BOURGEOIS
Directeur Départemental des Services
d'Incendie et de Secours de l'Isère*





LOU
BOLERO
Gemma
 INTIMA CHERRY
Silhouette
Vanity Fair
tropic
BILYTIS
 BEACHWEAR

LDB
 DIFFUSION

*8 grandes marques
 8 bonnes raisons d'être ensemble !*

LES DESSOUS BOUTIQUE DIFFUSION
 15, rue de la Tuilerie - B.P. 42 - 38172 Seyssinet Pariset cedex
 Tél. 04 76 70 55 55 - Fax 04 76 70 55 50

17122

ZENECA
 Couleurs & Chimie Fine

une vaste gamme de colorants pour
 le cuir, le papier, les encres

UN SEUL OBJECTIF :

↓

LA QUALITÉ TOTALE dans tous les domaines

ZENECA Limited - Etablissement de Saint-Clair-du-Rhône
 B.P. 5 - 38370 Saint-Clair-du-Rhône - Téléphone 04.74.31.40.00 - Télex Francol 380 758 F - Télécopieur 04.74.56.37.18

17131

<p>MICROGRAPHIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Archivage classique : - Microfiches, cartes à fenêtres • Archivage informatique : - Vos archives sur CD ROM par scannérisation (pour faciliter leur consultation) <p>O. MANICARDI</p>	<p>NUMÉRISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Numérisation de tous types de documents : - Plan papier (tout format) : 800 DPI - Cartes à fenêtres : 200 DPI - Restitution sur disquettes DAT, CD ROM • Vectorisation de plan <p>O. MANICARDI</p>	<p>REPROGRAPHIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traçage laser de plans tous formats : (papier, calque, disquette) • Photocopies classiques ou laser noir/blanc, couleur • Montage de dossiers, mémoires... <p>T. CARRASCOSA</p>
---	--	--

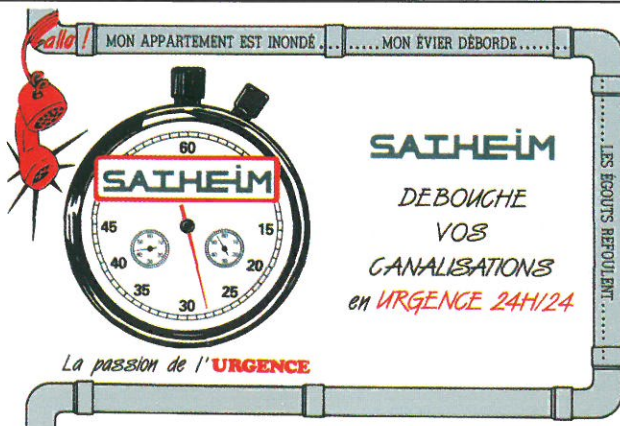
SORRA en cours **Qualité CERTIFICATION ISO 9002**

Avenue Pierre-de-Coubertin - Z.I. de Percevalière 7401
 38174 SEYSSINET Cedex
 Tél. 04 76 48 00 51 - Fax 04 76 70 03 65

DÉMONSTRATION PERMANENTE DE SYSTÈMES NUMÉRIQUES EN SHOW ROOM

17124

**SEMAINE
 WEEK-ENDS
 JOURS FÉRIES
 04 76 42 74 22**



SATHEIM
 DEBOUCHE
 VOS
 CANALISATIONS
 en URGENCE 24H/24

La passion de l'URGENCE

MON APPARTEMENT EST INONDÉ MON ÉVIER DÉBORDE.....

LES ÉCOUTS REBOULLENT.....

**FAX
 04 76 42 01 11**

17116

Les Anciens...

C'est à Montalieu, le 6 mai, que les anciens Chefs de Corps et leurs épouses se sont retrouvés pour leur traditionnel repas amical. Notre ami Robert VILLON, ancien Chef de Corps, ayant à ses côtés pour l'organisation, les Chef de Centre en activité et le Président de l'Amicale, qui se sont mobilisés pour que cette journée soit une réussite.

Ils avaient tout prévu... sauf de donner rendez-vous au soleil car, au programme, il y avait une mini-croisière sur le Rhône, au site de la "Vallée Bleue". De bleu, il n'y avait que le nom car, manque de chance, une pluie fine et de la brume ont masqué le paysage, que Robert a commenté avec brio. Il faisait même un peu frais. Mais, à midi, au restaurant, où le repas gastronomique nous attendait, l'atmosphère s'est réchauffée, car chansonnettes et bonnes blagues furent de tradition. Merci Robert, avec toute ton équipe.

Le 22 mai, c'est à Eybens que notre collègue Julien GLENAT avec Eric BÉSSON, Président de l'Amicale - et une solide équipe d'Eybens et Saint-Martin-d'Hères - ont organisé le concours de pétanque.

170 personnes se disputèrent les premières places. Les parties furent même acharnées car, à 12 h 30, point par

point, il était difficile de se départager. Finalement les résultats sont tombés : la tripléte de Mme Monique ALLIBE s'est qualifiée première, celle de M. Ferdinand RIGODEN deuxième et Mme Marie GUERREIRO troisième. Mme Angèle ZANONI, dernière dame classée, s'est vue confier la garde, pour une année, de la coupe de Saint-Antoine. Celle du plus grand nombre de participants est allée à Pont-de-Claix.

Au prochain concours, pour la revanche.

Le 22 juin, c'est à Beaurepaire, lors du congrès départemental, que s'est tenue l'assemblée générale des anciens Sapeurs-Pompiers de l'Isère, sous la présidence du Lieutenant Armand BERNARD, animateur de la Commission, avec la participation du Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère et du Capitaine Jacques PERRIN, premier Vice-Président. Le fonctionnement de la Commission a été évoqué, ainsi que des précisions sur la retraite et l'allocation de vétéran.

Au cours de cette réunion, ont également eu lieu les élections des membres



renouvelables de la Commission. Ont été réélus : - secteur de Bourgoin-Jallieu, Robert BROTTIER
- secteur de Vienne, Jacques GIVORD
- secteur de Rives, Clément MALLÉN.

Au cours du congrès, le Lieutenant Armand BERNARD, animateur de la Commission, est intervenu dans son rapport moral pour que les Chefs de Corps en activité diffusent les circulaires à leurs anciens, car le message ne passe pas toujours...

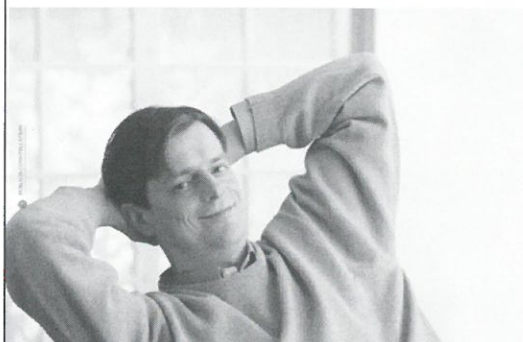
Affaire à suivre...

Nous en reparlerons au congrès de 1998.



Le 2 juillet, c'est à Chatenay, autour de l'étang de l'Amicale de Grenoble, que s'est déroulé le safari pêche, organisé avec le support de l'Amicale de Saint-Martin-d'Hères. 76 pêcheurs ont trempé le fil dès 9 h 30 et, à 12 heures, la pesée a déterminé le classement : Gilles JORQUERA, de Saint-Pierre-d'Allevard, a remporté le safari avec 3 650 points, suivi de Marcel JELLY, de Claix, 2 850 points et Henri GALLIEN, de Vizille, 2 830 points. La première dame était Mme Lucienne FREYNET, de Saint-Egrève, avec 950 points.

À l'année prochaine pour un nouveau safari.



L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt.
Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur devra rembourser les sommes versées.

PRÊTS IMMOBILIERS

Empruntez avec sérénité, nous prêtons sans hypothèque.

Pour vous permettre d'acheter une maison, un appartement ou de faire vos travaux en toute sérénité, la Banque Populaire vous propose des prêts sans hypothèque.

Renseignez-vous dans les agences
Banque Populaire du Dauphiné et des Alpes du sud



Nous ne sommes pas populaires sans raisons

17146



HEWLETT PACKARD

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Industriel
de Grenoble
5, avenue Raymond Chanas-Eybens
38053 GRENOBLE CEDEX 9
Tél. : 04 76 14 40 00

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Industriel
de l'Isle d'Abeau
Avenue Steve Biko
38090 VILLEFONTAINE
Tél. : 04 74 82 30 00

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Commercial
Mini Parc
Rue du Vieux Chêne
38240 MEYLAN
Tél. : 04 76 90 38 40

17143

Teisseire

Sirops et Jus de fruits

2, square Roger Genin - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 43 69 69 - Fax 04 76 43 68 88

17140

La sécurité : une priorité pour le site du Pont-de-Claix

L'usine du Pont-de-Claix est le site de production le plus important de la chimie du sud-grenoblois.

La sécurité des hommes et des installations est une priorité dans toutes les actions et décisions. L'accent est donc porté sur la prévention des risques.

En cas d'urgence, l'usine dispose de moyens conséquents, notamment une compagnie d'une cinquantaine de Sapeurs-Pompiers Volontaires, une dizaine de véhicules d'intervention et la plus grosse réserve d'émulseur du département pour combattre les feux d'hydrocarbure.



SECTEUR CHIMIE

17134

Bourgoin-Jallieu : Anciens, avec un A, *comme Amitié*

Parmi les commissions de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, celle des Anciens n'est pas la moins active. Toutes les sections du département sont un rassemblement d'amis, rien d'autre !

Ainsi, lors de sa journée de l'amitié, la section de Bourgoin-Jallieu, pour le Nord-Isère, que préside Robert BROTTET, a réuni près de 300 personnes.

Les Sapeurs-Pompiers actifs savent d'ailleurs recevoir leurs aînés. Ils l'ont démontré en leur servant un copieux petit-déjeuner, avant la visite de la toute nouvelle caserne, dirigée par le Commandant Bertrand KAISER, qui a ravi les anciens.

Le repas, après un apéritif offert par la municipalité, a réuni 335 convives, lesquels se sont quittés avec regrets, promettant à l'animateur départemental, Armand BERNARD, de revenir l'an prochain.



La vie des Corps

Stéphane JUSTET nous a quittés le 23 septembre dernier.

Sapeur-Pompier Volontaire au Centre de Secours Principal de Grenoble de 1979 à 1985, il était le fils de M. Jacky JUSTET, Secrétaire Général de la mairie de Seyssinet.

Ses funérailles ont eu lieu le 25 septembre, en l'église Saint Jacques, rue de Chamrousse, où une foule nombreuse l'accompagnait.

Une importante délégation du Centre de Secours Principal de Grenoble, composée de nombreux Volontaires du Corps et conduite par le Capitaine GUERCHET et l'Adjudant-Chef MARTIN, Président de l'Amicale, était présente.

Le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, assistait également aux funérailles, où de nom-

breuses personnalités avaient tenu à témoigner à la famille leurs sentiments.

Seyssinet-Pariset : un bébé naît au CSP

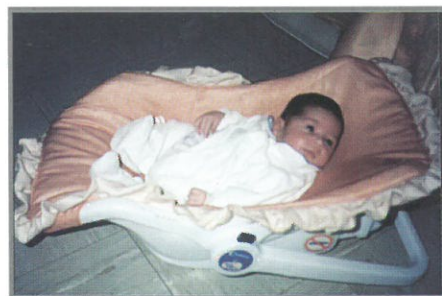
Kerwan GUERCHET a vu le jour dimanche 28 septembre, dans un appartement de la caserne.

C'est à 7 h 30, dimanche 28 septembre 1997, que le petit Kerwan a décidé de quitter le cocon maternel et voir enfin le monde qui l'entoure. Son papa, Nicolas GUERCHET, en poste au service formation des secouristes, a aidé son épouse Isabelle à accoucher, assisté dans sa démarche de la grand-mère de Kerwan, Lydia, dont c'était l'anniversaire.

Bébé à tout aussitôt manifesté le désir de voir de près les gros camions rouges des Pompiers. C'est donc à bord d'un VSAB qu'il a été transféré à la clinique Belledonne.

Kerwan va très bien : 4,2 kg et 55 centimètres !

Il fait la joie de sa famille, dont celle de son papy, Jean-Jacques GUERCHET, Officier au CSP.



Alpe d'Huez : un Fourgon Pompe Tonne en dotation

La caserne des Sapeurs-Pompiers de l'Alpe-d'Huez abrite un nouveau véhi-



cule dans ses remises. Il s'agit d'un Fourgon Pompe Tonne (FPT) 4X4 de 230 CV, porteur de 3 000 litres d'eau, issu de la nouvelle génération de ces engins, bénéficiant des dernières trouvailles de la technologie, dont le système de drainage automatique.

Il n'existe que deux autres modèles du genre dans le département de l'Isère, financés eux aussi par le Conseil Général. C'est le Maire de l'Alpe-d'Huez, M. CUPILLARD, qui présidait la remise de l'engin aux Sapeurs-Pompiers, en compagnie de son adjoint chargé de la sécurité. Présents également : le Lieutenant-Colonel René PAILLOT, Président de l'UDSP 38, le Colonel BOURGEOIS, DDSIS 38, le Lieutenant SARRET, Chef de Corps de l'Alpe, le Colonel COULLOUME-LA-BARTHE, Commandant le 93^e RAM, ainsi que des représentants de la gendarmerie.

Une haie d'honneur était formée par les JSP, pas peu fiers de partager cette cérémonie avec leurs aînés.

Nouveaux locaux pour le Centre de Secours du Touvet

Bien qu'opérationnels depuis le 26 juin 1997, les nouveaux locaux du Centre de Secours Robert RAVIX du Touvet n'ont été inaugurés que le vendredi 12 septembre 1997.

Avant, le Centre de Secours se situait au centre ville, disposant de locaux exiguës et mal adaptés. Le nombre et la diversité des interventions imposaient de nouveaux locaux.



Sous l'impulsion de M. VANDEVENTER, la municipalité précédente avait décidé de déplacer le Centre de Secours, ayant acquis un bâtiment dans la zone artisanale. Les travaux ont débuté rapidement et ont été terminés sous la municipalité actuelle, que dirige Mme Christine SILLON, Maire.

Le gros œuvre a été réalisé par des artisans et les services techniques de la ville. Bien que financées par la municipalité, les finitions (peintures, tapisseries, électricité, sanitaires, plomberie, etc.) ont été exécutées par les Sapeurs-Pompiers.

L'inauguration

Mme Christine SILLON, Maire, a présidé l'inauguration, entourée de son conseil municipal, de

M. BROTTE, Député, Mme LANGE-NIEUX-VILLARD, Vice-Président du Conseil Régional, de nombreux élus du secteur. La partie officielle était dirigée par le Colonel BOURGEOIS, DDSIS 38. Assistaient également à cette cérémonie : le Lieutenant-Colonel



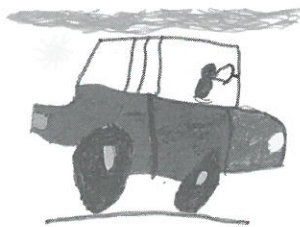
PAILLOT, Président de l'UDSP 38 et de l'Union Régionale, le Capitaine SERCHET, IAD du Groupement 5, le Commandant PHELLEBON, du SDIS, le Capitaine BRUNEL, ancien IAD du Groupement, ainsi que de nombreux Chefs de Corps des Centres voisins.

La cérémonie a débuté par le salut au drapeau et la revue des troupes. Puis une gerbe a été déposée par Mme RAVIX, épouse de Robert RAVIX, décédé en service commandé en 1985.

Quatre médailles d'honneur ont été décernées au cours de cette cérémonie :
- vermeil : Lieutenant Claude SPERONE et Sapeur Jean-Marc LEROUGE
- argent : Sergent-Chef A. SPERONE et Caporal-Chef A. MECT

Le ruban tricolore, que tenaient deux anciens Sapeurs-Pompiers, a été coupé

ASSURANCE AUTO



*Le Crédit Agricole
assure votre voiture,
c'est rassurant*



**CRÉDIT AGRICOLE
SUD RHÔNE ALPES**

Les contrats sont proposés par Pacifica, la compagnie d'assurance dommages du Crédit Agricole.

PACIFICA. Entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social 91-93, bd Pasteur - 75015 Paris. SA au capital entièrement libéré de 500 000 000 F. RCS Paris 8 352 358 865.
CRCAM Sud Rhône Alpes. Société de courtage d'assurance RCS Grenoble D 402 121 958 - Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L330-1 et L230-2 du Code des Assurances.

FCB - CRCA Sud Rhône Alpes - RCS Grenoble D 402 121 958

17135

Butaclor[®]

**Caoutchouc
polychloroprène**

EniChem Elastomères France

Usine de Champagnier

BP 19 - F - 38800 Le-Pont-de-Claix - France

17130

Mr. Bricolage

BIEN CONSEILLÉ

TOUT POUR LA MAISON

Electro-Portatif - Bois et découpe - Outillage - Découpe verre - Encadrement - Quincaillerie

Portes placard et intérieur - Sanitaire - Jardin - Motoculture - Electricité - Décoration

Revêtements sol PVC et moquettes - Droguerie - Peintures - S.A.V.

DES VENDEURS PROFESSIONNELS AU SERVICE DU CLIENT - 1800 m² DE VENTE

38200 VIENNE - QUARTIER DE L'ISLE - TÉL. : 04.74.31.55.49

17120

Case réservée au n° 17133

17133

par Mme SILLON. Ceci avant la visite des locaux, les discours d'usage et le non moins traditionnel verre de l'amitié.

Description technique des locaux

D'une superficie de 650 m² au sol, le bâtiment comprend :

- garage pour véhicules : 400 m²
- salle radio : 15 m²
- bureau du Chef de Corps : 15 m²
- bureau pour l'Amicale et le Médecin : 15 m²
- vestiaires : 60 m²
- local habillement : 15 m²
- sanitaires-douches : 20 m²
- salle pour réunions, cours et foyer : 80 m²
- accueil : 30 m²

Les locaux sont implantés sur un terrain d'une superficie de 4 000 m², où sont installés des parkings et les structures du Parcours sportif.

Personnels

Le Centre de Secours du Touvet est servi par 29 Sapeurs-Pompiers :

- 1 Médecin-Capitaine
- 1 Lieutenant (Chef de Corps)
- 1 Adjudant (adjoint au Chef de Corps)
- 1 Sergent-Chef (également adjoint au Chef de Corps)
- 4 Sous-Officiers
- 21 Caporaux et Sapeurs, dont une femme.

Matériel

- 1 FPT
- 1 CCF
- 1 VSR
- 1 VSAB
- 1 VTU
- 1 VL
- 1 GER
- 1 MPR 30 m³

Ainsi que divers autres matériels : vide-cave, lots de sauvetage, perche, Piguiem, etc.

Sainte Barbe

Cette année encore, les Sapeurs-Pompiers français vont fêter, comme il se doit, la Sainte Barbe. Pourtant, tous ne connaissent pas l'origine de cette fête...

En l'an 254 de notre ère, DIOSCORE régnait sur Nicomédie en tyran. Les chrétiens étaient l'objet de ses persécutions. Mais, dans son entourage, tout le monde ne partageait pas sa cruauté. Sa propre fille, Barbe, avait été séduite par la religion des chrétiens. Sans doute parce qu'elle y trouvait un refuge contre les mœurs brutales de son époque.

DIOSCORE, furieux, la fit enfermer sous bonne garde dans une tour. Ce qui ne fit que la renforcer dans ses convictions. Au cours d'une absence de son père, elle réussit - au prix de mille ruses - à déjouer la garde et à faire pénétrer un prêtre dans sa tour, lui demandant de lui administrer le baptême.

Au retour du roi, elle lui annonça hardiment sa conversion. Celui-ci, après une violente colère, lui ordonna d'abjurer cette religion, qu'il combattait obstinément. Elle refusa. Alors, il la fit mettre en prison, chargée de fers, privée de toute nourriture. Cela ne servit à rien, Barbe n'abjura pas.

Il la fit juger et condamner au supplice. Elle ne céda toujours pas. Pendant trois jours, sans une plainte, elle subit les tortures les plus atroces. Excédé, le père demanda au bourreau de lui laisser décapiter lui-même sa fille. Mais, alors qu'il accomplissait ce geste horrible, un éclair immense vint frapper à mort le père monstrueux et disperser la foule apeurée, tandis que les chrétiens venaient chercher leur disciple pour lui donner une sépulture.

Barbe avait été vengée de son affreux martyre par le feu du ciel.

C'est ainsi que Barbe devint l'éternelle patronne de tout ce qui brûle, éclate, fulgure et détonne.

Les Sapeurs-Pompiers ne pouvaient mieux choisir leur patronne !

La Murette : le Lieutenant honoraire André GUINET n'est plus

Au matin du 6 septembre, André est parti, après avoir souffert d'une terrible maladie.

Son inhumation a eu lieu à Voiron, en l'église Saint-Pierre, bien trop petite pour accueillir la foule d'amis venus l'accompagner. Sapeurs-Pompiers, personnalités et Murettois ont tenu à rendre un dernier hommage à l'homme public qu'il a été.

Toujours au service des autres, André a été garde municipal, secrétaire de mairie, Sapeur-Pompier, Chef de Corps, fondateur du Comité FNACA de la Murette, responsable des donateurs de sang et ami fidèle de toutes les associa-

tions de la Murette, qui ont perdu un grand compagnon.

Ses camarades Sapeurs-Pompiers l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure, en présence de nombreux Chefs de Corps et du Capitaine MATHIEU, Chef de Corps de Voiron et IAD, représentant l'Union Départementale.

Son ami de toujours, René BLANCHET, Maire honoraire et Sapeur-Pompier, lui a rendu un émouvant hommage, ainsi que le Chef de Corps de la Murette, l'Adjudant-Chef Marcel PERRIN.



Homélie du Chef de Corps

Le 9 septembre 1997

"Dédé, ton départ précipité nous consterne tous. Tu quittes cette terre en laissant un grand vide autour de toi.

La famille des Sapeurs-Pompiers te connaissait des quatre coins du département. Ta bonhomie, ta gentillesse et, surtout, ta serviabilité hors-pair, ont fait de toi un homme que personne n'oubliera.

Sapeur-Pompier de 1971 à 1993, tu fus Chef de Corps de décembre 1978 à mai 1993.

Grâce à toi : la construction de la caserne, l'acquisition de véhicules, l'organisation du 70e congrès départemental. Là, tu avais réussi un grand pari : le rassemblement des Jeunes Sapeurs-Pompiers. Sans toi, Dédé, la Murette ne l'aurait jamais vu.

Tu as servi la cause des Sapeurs-Pompiers en étant toujours présent dans les moments les plus durs, pour sauver, aider, reconforter.

"Courage et dévouement" : c'était Dédé !

Te voilà parti pour le grand voyage. La tristesse nous gagne, mais ton souvenir ne s'effacera jamais de nos mémoires.

Marie-Thérèse, Jean-Christophe, Xavier et Anne-Sophie, les Sapeurs-Pompiers de la Murette, et l'ensemble des Sapeurs-Pompiers de l'Isère se joignent à moi pour vous présenter nos plus sincères condoléances et notre amitié."

Décès de M. André CHAIZE

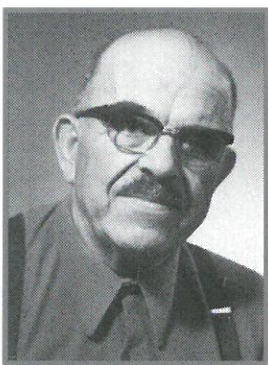
L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère a eu le regret d'apprendre le décès de M. André CHAIZE, Commandant Honoraire du Centre de Secours de Saint-Geoire-en-Valdaine.

Il était ancien Chef de Corps et ancien Administrateur de l'Union Départementale. M. CHAIZE avait aussi été Président de la CASIS de l'Isère.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Saint-Geoire-en-Valdaine, le mercredi 15 octobre 1997.

CPI de Varcès-Allières et Risset Nécrologie et chronologie d'un temps passé

Le 22 juillet 1997, s'éteignait le Lieutenant Henri GAUTHIER, un des fondateurs du Corps des Sapeurs-Pompiers Volontaires de Varcès-Allières et Risset.



Mémoire vivante et homme d'une époque où rien n'était facile, le Lieutenant Henri GAUTHIER fut le premier Chef de Corps de la commune, fonction qu'il exerça pendant 26 ans, jusqu'en 1970.

C'est en parcourant les archives des communes d'Allières et de Varcès que



l'on note depuis fort longtemps le souci des Maires à assurer la sécurité des populations des risques d'incendie.

Des comptes rendus du conseil municipal de ces deux communes, à l'époque, font apparaître dès 1886 des dépenses relatives à la lutte contre le feu. L'achat de la première pompe à bras remonte à l'année 1891. Puis le département de l'Isère apporte sa contribution, créant un règlement départemental de défense et de secours contre l'incendie, auquel le conseil municipal d'Allières adhère, par une délibération du 30 août 1942.

C'est alors que des hommes, animés de cet esprit de dévouement et de bénévolat propre aux Sapeurs-Pompiers vont entreprendre les démarches permettant de créer un Corps de Sapeurs-Pompiers. Un premier arrêté de M. le Préfet, en date du 27 août 1943, en autorise la création. Un second, en date du 14 décembre 1943, nomme les Officiers chargés de l'organiser. C'est ainsi que le Lieutenant Henri GAUTHIER, accompagné d'une trentaine d'hommes, assura la sécurité incendie sur les communes - rassemblées depuis - de Varcès, Allières et Risset.

À travers ces quelques lignes, nous remercions TOUS nos Anciens

Sapeurs, pour la voie tracée. Nous essayons de rester dignes du passé légué. Qu'ils soient assurés de tout notre soutien, dans des circonstances pas toujours faciles à vivre.

Le CPI de Varcès pouvait, avec orgueil, présenter ces 5 Chefs de Corps successifs, lors des différentes manifestations. L'aîné nous a quittés, mais les souvenirs et les écrits restent présents.

Hommage à trois JSP

Trois Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Isère sont décédés depuis le début de l'année 1997 :

- Stéphanie BERTRAND, de Meylan
- Damien FORCELLA, de Saint Chef
- David SIMON, de Pont de Claix

À leurs obsèques, suivies par de nombreux Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère fut chaque fois représentée.

L'Union Départementale adresse à leurs familles, à leurs amis et à leurs Corps et Section d'appartenance ses très vives condoléances.

Pour votre confort, vous faites confiance à l'énergie gaz naturel. Pour en profiter pleinement, il faut vous assurer que votre installation au gaz naturel est en bon état. C'est pourquoi, Gaz de France s'engage avec vous pour faire effectuer le **Diagnostic Qualité Gaz de France** : un diagnostic complet de votre installation au gaz naturel, de votre compteur jusqu'à la flamme de vos appareils.

l'avis d'un expert

Un diagnostic simple...
Le **Diagnostic Qualité Gaz de France** est effectué en très peu de temps : 30 minutes en moyenne. Gaz de France fait réaliser ce diagnostic par un expert indépendant, spécialisé dans le contrôle des installations au gaz naturel. Vous pouvez lui faire confiance, vous êtes entre de bonnes mains !



A l'issue du diagnostic, si vous avez besoin d'un conseil, n'hésitez pas à contacter Gaz de France qui mettra tout en œuvre pour vous aider et vous conseiller dans vos démarches.

Le Diagnostic Qualité Gaz de France : un contrôle sur 4 domaines-clés de votre installation au gaz naturel.

... pour un bilan sûr. Bénéficiant d'une solide expérience, l'expert fait le bilan de votre installation et vous commente le résultat.

résultat :

À la fin de sa visite, l'expert vous remet les conclusions du diagnostic.
1. Tout va bien : vous êtes tranquille !
Votre installation au gaz naturel est en bon état et ne nécessite aucune intervention, vous êtes tranquille. Maintenant, suivez nos conseils, continuez à l'entretenir.

● La tuyauterie fixe



● Le raccordement



● La ventilation



● La combustion



2 Il y a des travaux à faire : Gaz de France est là pour vous accompagner.

Votre installation au gaz naturel nécessite une petite intervention, à vous d'en faire assurer la réalisation dans un délai convenable. Par contre, si elle présente un défaut important qui peut compromettre votre sécurité et celle de votre entourage, il faut réagir vite. En fonction de la nature des travaux à effectuer, l'expert convient avec vous d'un délai de réalisation.

Mais attention : si, passé ce délai, vous n'aviez pas entrepris les démarches de remise en état, Gaz de France pourrait être dans l'obligation d'interrompre votre alimentation en gaz naturel jusqu'à la réalisation des travaux.

Gaz de France est là pour vous conseiller et vous aider en matière de financement de vos travaux (aide financière, prêts...) et peut vous fournir, sur simple demande, une liste de professionnels proches de chez vous.

Tout savoir sur le Centre de Secours du District de Roussillon

Situation géographique

À mi-chemin entre Lyon et Valence, dans l'Isère, implanté dans la vallée du Rhône, face aux vignobles de Saint-Joseph, le Centre de Secours du District de Roussillon défend un secteur fortement industrialisé, traversé par le Rhône et son canal, la célèbre Nationale 7, la voie ferrée et l'autoroute A 7

Historique

C'est le tragique accident de poids-lourd survenu en décembre 1981, faisant 5 victimes et occasionnant de gros dégâts matériels qui est à l'origine du projet de création d'un CS.

Il a mobilisé les élus et les responsables de trois Centres de Sapeurs-Pompiers (Péage, Roussillon et Saint-Maurice l'Exil) sur la nécessité absolue de regroupement des moyens, en créant, en 1984, le CISPAP (Centre Intercommunal Sapeurs-Pompiers de l'Agglomération Roussillonnaise).

L'idée de ne réaliser qu'une seule caserne a rapidement fait l'objet d'une étude, pour aboutir, en 1991, à la décision de construction effective du bâtiment.

En 1992, avec la naissance du District du canton de Roussillon, ce projet trouvait des moyens financiers nouveaux. C'est avec le concours d'une commission de Sapeurs-Pompiers que la conception des locaux et la future organisation ont pu être définies.

Les travaux ont débuté en décembre 1995, pour s'achever en juillet 1996, date à laquelle ont été aménagés les vestiaires et les divers locaux indispensables.

C'est le 17 septembre 1996 que le matériel et le personnel des trois Centres convergeaient vers ce nouvel outil de travail, dont le coût s'élève à 15 millions de francs, subventionné à hauteur de 15% par le Conseil Général de l'Isère, le solde étant pris en charge par le District.

Description technique

Construit sur la commune de Péage de Roussillon, sur un terrain de 9 000 m², le Centre de Secours comprend deux parties distinctes, avec vue imprenable sur le massif de Pilat.

Les locaux administratifs et divers sont distribués sur trois niveaux, tous accessibles de l'extérieur :

- rez-de-chaussée : standard radio (en liaison avec le CTA de Vienne, par le réseau SIGALE pour la réception des appels, par le système AGATE pour la gestion interne du matériel, du personnel, de la sonorisation et de l'éclairage automatique par secteur et par chambre, selon la nature de l'intervention), secrétariat, bureaux (Chef de Corps, responsable technique, programmation et Officiers), vestiaires-sanitaires-douches (pour hommes et pour femmes, en deux blocs distincts), local matériel JSP, local ARI (avec compresseur BAUER), local archives et magasin général.





- niveau 1 : salle de repos-télé, douches, toilettes, 6 chambres de garde individuelles, lingerie, bureau médical, cuisine, réfectoire, foyer, local vidéo, magasin d'habillement, local en attente.

- une chambre de passage, 6 chambres de garde individuelles, douches, toilettes, deux salles de cours, bureau de l'Amicale, bureau Sous-Officiers, bureau Sports et JSP, salle polyvalente de 200 m².

Au rez-de-chaussée, la seconde partie comprend :

- une cellule sanitaire, avec deux sorties pouvant accueillir 4 VSAB

- un garage sur 700 m² avec 10 sorties

- un atelier mécanique, peinture, carrosserie

- un box-aire de lavage pour les engins et tuyaux

- un chenil

- un local réserve de carburant

- une tour de manœuvre et un puits d'aspiration

L'ensemble du bâtiment est secouru par un groupe électrogène à démarreur automatique.

La particularité du Centre de Secours est sans doute le Parcours sportif, installé à la sortie de la salle polyvalente, sur le toit-terrasse des garages et ateliers, avec un local pour le rangement des agrès.

Moyens en personnel

Avec ses 105 Sapeurs-Pompiers, dont 6 Professionnels, le Corps du District de Roussillon défend 19 communes en 1^{er} appel et 4 en 2^e appel, ce qui représente une population d'environ 40 000 habitants. 1 700 interventions sont assurées annuellement.

L'effectif est composé des personnels suivants : 1 Capitaine (Chef de Corps),

2 Médecins-Capitaines, 1 Vétérinaire-Capitaine, 6 Officiers, 22 Sous-Officiers, 71 Caporaux et Sapeurs.

Devenu Centre formateur, les personnels sont titulaires des spécialités suivantes : 96 AFPS, 93 CFAPSE, 74 CFAPSR, 14 MPS, 28 IFF, 33 IRC, 12 IRR, 11 IPREV, 28 ESD, 3 CGSD, 1 Certif RC, 2 Certif RAD, 29 HR niveau 1, 15 I Trans, 2 GRIMP, 19 Bateliers, 1 Init Maquillage, 2 FOR 1 COM 1, 6 IEPS.

Moyens en matériel

4 VSAB, 1 VSR, 2 FPT, 1 CCI, 1 EPA 30 mètres, 2 CCF, 3 VTU, 5 VL, 1 VLHR, 2 BRS, 3 GEP, 1 MV, 1 MPP, 10 MPPE, 1 MPR, 1 RPO, 1 RCEMO, 1 RE.

Fonctionnement

Une équipe d'intervention, composée de 7 gradés et Sapeurs, est d'astreinte en caserne 24 heures sur 24, toute l'année, permettant d'intervenir dans les meilleurs délais.

Section JSP

Créée en 1975 et encadrée par 12 moniteurs, la section est composée de 37 enfants, qui ont porté haut les couleurs du District. Elle compte à son palmarès une place de vice-championne de France, au concours de manœuvres de Liévin, en 1996, ainsi que, en individuels, une championne de France en 1994 et une vice-championne en 1995, au Parcours sportif.

Inauguration

Elle a eu lieu le 12 octobre 1996, en présence de MM. DUCAMP, Sous-Préfet, POIRIER, Conseiller Général, SAUGET, Député, BOURGET, Prési-

Organigramme du Corps

- *Chef de Corps :*
Capitaine Jean DUMAS
- *Administration générale, formations départementales, Prévention, plans ETARE, plans itinéraires :* *Lieutenant ROUET*
- *Formation interne, plannings, manœuvres par thèmes, recyclages, spécialités :*
Sous-Lieutenant BOISSY
- *Habillement, suivi des normes, subventions départementales :*
Sous-Lieutenant PEREZ
- *Services techniques, budget, bons de commandes, suivi des matériels roulants, magasin général :*
Adjudant-Chef MATHIEU
- *Réseau incendie, épreuves, suivi et mise à jour des PI et BI, en relation avec les sociétés de gestion de l'eau :*
Sous-Lieutenant FINAND
- *Programmation des gardes et astreintes, piquets de sécurité, pointage du personnel :*
Sous-Lieutenant BROUCHOUD
- *Casernement, propreté des locaux, intendance, foyer, JSP, réceptions officielles :* *Lieutenant CHORON*
- *Tuyaux, marquage, épreuves et répertoriation :*
Sergent-Chef SERRAND
- *Sports (interne et départemental) :*
Sergent-Chef MUNERA
- *ARI, O2, passages aux Mines, marquage, remplissage :*
Caporal-Chef DUPUIS
- *Petite mécanique, suivi ateliers, outillage :* *Caporal NAVASCUES*



journée et, à partir de 18 heures, par le personnel travaillant en journée.

Pour faciliter le système, des tranches horaires ont été aménagées : 6 heures à 10 heures, 10 heures à 14 heures, 14 heures à 18 heures, 18 heures à 22 heures, 22 heures à 6 heures.

Le service Programmation coordonne les inscriptions et les sélec-

permanence du week-end, ou jour férié, chaque fois qu'il est de semaine.

À l'heure actuelle, le système fonctionne très bien. Il permet de faire face et d'accomplir les missions dans de bonnes conditions, à la satisfaction de tous, Volontaires comme Professionnels.

Étant bien entendu que, sans l'engagement et la volonté de chacun, rien ne serait possible.



Deux Sapeurs-Pompiers unissent leur destinée

Laurence SERRANO et Jean-Pierre ODDOUX, tous deux Sapeurs-Pompiers Volontaires au District de Roussillon, tellement impliqués dans leur mission de secours, ont décidé de l'étendre à leur vie familiale et sentimentale. C'est pourquoi ils se sont unis - pour le meilleur - le 6 septembre dernier, à Roussillon.

Il est à noter que Laurence a de qui tenir, puisque papa est déjà Sapeur-Pompier Volontaire depuis longtemps. Bon sang ne saurait mentir !



L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère se joint à tous les amis et parents de Laurence et Jean-Pierre pour leur adresser ses vœux de bonheur le plus complet.

dent du District, des élus du canton et des environs, du Colonel BOURGEOIS, DDSIS 38 et du Capitaine NOISSETTE, commandant le Corps de Vienne.

Le lendemain, elle se poursuit par une opération "Portes ouvertes". Plus de 2 000 personnes sont venues visiter les locaux et beaucoup d'enfants ont pu vivre leur baptême du feu.

Secteurs d'intervention du District

1^{er} appel

Agnin, Anjou, Assieu, Auberives-Varèze, Bougé-Chambalud, Chanas, Chapelle-de-Surieu, Clonas-Varèze, Cheysieu, Roussillon, Péage de Roussillon, Salaise-sanne, Sablons, Saint-Alban du Rhône, Sonnay, Saint-Prim, Saint-Maurice l'Exil, Saint-Roamin de Surieu et Ville-sous-Anjou.

2^e appel

Vernioz, Côtes d'Arej, Jarcieu, Pact, Chonas l'Amballan, Reventin-Vaugris et Bellegarde-Poussieu

Fonctionnement des permanences en semaine

Elles sont essentiellement assurées par le personnel travaillant en équipe la

tionne en tenant compte des grades et spécialités. En cas de renforts de jour, trois sections sont appelées.

Fonctionnement des permanences le week-end et jours fériés

Le personnel du District est divisé en 6 sections, gérées chacune par un Officier (A-B-C-D-E-F).

Chaque section est elle-même divisée en deux groupes de 6 à 7 personnes, encadrées par un Sous-Officier.

Selon un planning établi un an à l'avance, le samedi, le 1^{er} groupe est d'astreinte à la caserne et le 2^e est d'astreinte au domicile, inversement pour le dimanche.

Le week-end suivant, une autre section prend la relève.

En cas de renforts, ce sont tour à tour les sections suivantes à celles en permanence qui sont contactées.

Officier de garde

En journée, de 7 h 30 à 17 heures, le rôle est assuré par deux Adjudants-Chefs Professionnels, relayés tour à tour, selon un planning défini à l'avance, par des Officiers Volontaires. L'Officier de garde doit également assurer la

Seyssinet Fleurs

Toutes compositions florales
Mariage • Naissance • Décès
Livraison

107, rue de l'Industrie - 38170 SEYSSINET
Tél. : 04 76 21 28 57

17128

AD38

AutoDistribution

Distributeur de pièces détachées
Réparations
Automobiles et poids lourds

Magasin Seyssinet Tél. 04 76 96 39 72
Magasin Echirolles Tél. 04 76 23 00 63
Magasin La Tronche Tél. 04 76 54 14 45



17136



BAR - TABAC
Française des Jeux
Le Bleu

Sandwicherie
Plat du jour à partir de 45 F
Billard américain

103, avenue de la République
38170 SEYSSINET - Tél. : 04 76 96 85 96

17127

BUFFET PROVENÇAL

Marc DELLERIE

Cuisinier - Traiteur
RESTAURANT

Organisation de toutes réceptions



118, av. de la République
38170 SEYSSINET
Tél. 04 76 96 13 30
Fax : 04 76 84 14 05

17123



NETTOYAGE A SEC
BLANCHISSERIE
CUIRS - DAIM - FOURRURES
AMEUBLEMENT - TAPIS
Etc...

TRAVAIL SOIGNÉ - FINITION MAIN

C.C. "La Fauconnière" - 38170 SEYSSINET
Tél. : 04 76 49 46 52

17125

TCS TÔLERIES SUR PLANS

TÔLERIE FINE
SUR PLAN

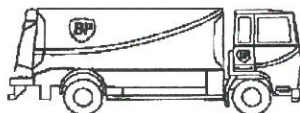
37, rue Aimé Bouchayer - BP 19
38171 SEYSSINET PARISET CEDEX
Tél. 04 76 96 41 54 - Fax 04 76 48 21 65

TCS

17123

TOUT LE MONDE Y GAGNE !
En bien-être, en performance,
en qualité de l'environnement... avec
BP SUPERFIOUL

STREICHENBERGER®
3, rue Prosper Mérimée
38100 GRENOBLE
Tél. : 04 76 22 70 06
Fax : 04 76 33 10 03



BP Super Fioul
L'Energie Tout Privilage

17112



TUYAUX D'INCENDIE
TUREX - MR.SPÉCIAL - MR.REFLEX
MR.FLEX
MATÉRIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS

BP 196 - 42408 ST CHAMOND Cedex - FRANCE
Tél. 04 77 31 02 00 - Fax : 04 77 31 02 31

17114

Départs en retraite

Départ en retraite du Lieutenant TORREGROSSA

Le Lieutenant Robert TORREGROSSA, Officier Professionnel au Centre de Secours Principal de Grenoble, a pris sa retraite le 1^{er} juillet 1997.

Un pot de départ a eu lieu à la caserne du centre ville de Grenoble, auquel le Président assistait.

L'Union Départementale adresse ses meilleurs vœux au nouveau retraité.

L'Adjudant-Chef Claude BUGADA sur la grille de départ

Les amis et collègues de l'Adjudant-Chef BUGADA étaient nombreux à saluer son départ vers une retraite amplement méritée. Présents également : M. REPELIN, Maire de Seyssinet-Pariset, et Mme GIRAUD-TELME, Maire-Adjoint.

Le Colonel BOURGEOIS, DDSIS 38, eut des mots chaleureux à l'égard du héros de cette soirée : "C'est assurément une belle carrière, bien remplie, qui s'achève aujourd'hui..."

Claude BUGADA est devenu Volontaire au CPI de Saint-Martin le Vinoux en 1958. En 1967, il intègre le CSP de Grenoble comme Sapeur Professionnel. Il est nommé Caporal en octobre 1971,

Caporal-Chef en mai 1975, Sergent-Chef en avril 1979, Adjudant en avril 1984 et Adjudant-Chef en avril 1987.

Sportif de talent, il a très souvent porté haut les couleurs du Corps dans de nombreuses disciplines, avec une inclination particulière pour la boule lyonnaise.

Il a aussi été Administrateur de la caisse Amicale, de la Mutuelle de Secours et Retraite des Sapeurs-Pompiers de Grenoble, Trésorier du club sportif.

De plus, responsable de la tôlerie, l'Adjudant-Chef BUGADA a souvent mis son savoir-faire au service du Corps.

En 1981, il a reçu la médaille d'argent des Sapeurs-Pompiers, en 1984 la médaille d'argent des Sapeurs-Pompiers, en 1992 une citation à l'Ordre du Corps et la médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers.

Le Caporal-Chef André JURY change de braquet

Il a pris sa retraite, mais n'abandonne pas le vélo...

Après 29 années de bons et loyaux services, le Caporal-Chef André JURY a fait valoir ses droits à une retraite amplement méritée.

Entré dans les rangs des Sapeurs-Pompiers le 8 mars 1968, au Centre de

Roussillon, après avoir fait ses premières armes au service "Sécurité" de Rhône-Poulenc, le Caporal-Chef André JURY n'a pas souhaité brûler les étapes de la hiérarchie. Bien que, en matière d'étapes, le brillant cycliste qu'il est en connaisse un rayon.

Il a participé à de nombreux championnats de France sur route. Ainsi, aux Mureaux (78), il s'est même classé 7^e. Une de ses fiertés est d'avoir figuré à la 17^e place du championnat du monde, à Rotterdam, en Hollande.

Le VTT ne lui est pas non plus étranger. Il a brillé dans de nombreuses épreuves nationales, voire internationales, tel le championnat du monde, à Vassieux, dans notre beau département d'Isère.

Et il pratique aussi le duathlon (vélo et course à pied) avec bonheur : 3^e en Coupe de France à Mios (33), 1^{er} en mixte avec Béatrice PRÉ, etc.

Cette vitalité sportive ne l'a nullement empêché d'œuvrer au service de la sécurité de la population, avec un grand sens de l'organisation.

Lors de son départ, salué au cours de la Sainte Barbe, son épouse Josette a été associée aux propos chaleureux dédiés à "Dédé", recevant des fleurs et son Caporal-Chef de mari des cadeaux.



Finale nationale du Challenge de la Qualité

Mulhouse,
le 28 juin 1997

PALMARÈS

ÉPREUVES INDIVIDUELLES VITESSE

Seniors hommes

12 concurrents classés
Meilleure performance : 10"60
1^{er} Anthony BALAND
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Seniors dames

10 concurrentes classées
Meilleure performance : 13"57
1^{re} Sandrine PERRONNET
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Juniors garçons

10 concurrents classés
Meilleure performance : 11"42
2 Emmanuel LAMANDA
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Juniors filles

5 concurrentes classées
Meilleure performance : 14"34
1^{re} Aïda HANAOUINE
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Cadets

10 concurrents classés
Meilleure performance : 11"58
6 Cédric WALLON
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Cadettes

9 concurrentes classées
Meilleure performance : 13"69
1^{re} Véronique MALINOUD
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Minimes garçons

10 concurrents classés
Meilleure performance : 9"76
2 Adrien GONZALES
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Minimes filles

9 concurrentes classées
Meilleure performance : 10"76
2 Aurélie THOMAS
(Rhône-Alpes-Auvergne)

GRIMPER DE CORDE

Seniors hommes

12 concurrents classés
Meilleure performance : 2'94
1^{er} Christophe CHANAL
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Seniors dames

10 concurrentes classées
Meilleure performance : 5'07
2 Angélique DUBREUIL
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Juniors garçons

10 concurrents classés
Meilleure performance : 3"80
1^{er} Pascal BEAUVAIS (Rhône-Alpes-
Auvergne)

Juniors filles

5 concurrentes classées
Meilleure performance : 5"98
1^{re} Lætitia HOCKERS
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Cadets

10 concurrents classés
Meilleure performance : 3'08
2 Christophe DUMAS
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Cadettes

8 concurrentes classées
Meilleure performance : 4'79
4 Maryline PEDEMONTI
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Minimes garçons

10 concurrents classés
Meilleure performance : 3"51
6 Damien CHABERT (Rhône-Alpes-
Auvergne)

Minimes filles

8 concurrentes classées
Meilleure performance : 5"57
1^{re} Virginie JEZIOREK (Rhône-Alpes-
Auvergne)

HAUTEUR

Seniors hommes

12 concurrents classés
Meilleure performance : 1 m 96
5 Vincent SICARD
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Seniors dames

8 concurrentes classées
Meilleure performance : 1 m 47
1^{re} Doriane ROSSO (Rhône-Alpes-
Auvergne)

Juniors garçons

10 concurrents classés
Meilleure performance : 2 m 05
6 Christophe FERNANDES
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Juniors filles

6 concurrentes classées
Meilleure performance : 1 m 39
4 Sandra CROS
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Cadets

10 concurrents classés
Meilleure performance : 1 m 92
4 Nicolas MOULIN (Rhône-Alpes-
Auvergne)

Cadettes

6 concurrentes classées
Meilleure performance : 1 m 36
3 Aurélie GUINOT
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Minimes garçons

9 concurrents classés
Meilleure performance : 1 m 65
8 Vincent VILLEMINOT
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Minimes filles

7 concurrentes classées
Meilleure performance : 1 m 60
1^{re} Audrey POTON
(Rhône-Alpes-Auvergne)

DEMI-FOND

Seniors hommes

12 concurrents classés
Meilleure performance : 2' 24"30
6 Angel SAIZ-LOZANO
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Seniors dames

8 concurrentes classées
Meilleure performance : 3' 18"89
7 Christelle PROVENCHÈRE
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Juniors garçons

10 concurrents classés
Meilleure performance : 2' 29"55
8 Sébastien PETIT
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Juniors filles

5 concurrentes classées
Meilleure performance : 3' 14"90
4 Aude LAINE (Rhône-Alpes-Auvergne)

Cadets

10 concurrents classés
Meilleure performance : 2' 02"17
7 Eddy MOZZONE
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Cadettes

8 concurrentes classées
Meilleure performance : 2' 32"53
1^{re} Hélène BOURGAULT
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Minimes garçons

10 concurrents classés
Meilleure performance : 1' 12"92
6 Loïc CHAZOT
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Minimes filles

8 concurrentes classées
Meilleure performance : 1' 29"21
1^{re} Natacha MAILLET
(Rhône-Alpes-Auvergne)

LANCER DU POIDS

Seniors hommes

11 concurrents classés
Meilleure performance : 15 m 29
1^{er} Richard BOUGARD
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Seniors dames

10 concurrentes classées
Meilleure performance : 11 m 01
2 Ghislaine BERTRAND
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Juniors garçons

9 concurrents classés
Meilleure performance : 12 m 75
2 Julien GALLINA
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Juniors filles

7 concurrentes classées
Meilleure performance : 8 m 30
5 Marjorie MARIN
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Cadets

10 concurrents classés
Meilleure performance : 15 m 00

4 Frédéric REIMANN
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Cadettes

10 concurrentes classées
Meilleure performance : 9 m 27
2 Lorène BERTRAND
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Minimes garçons

10 concurrents classés
Meilleure performance : 14 m 07
4 Olivier PEJOT
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Minimes filles

9 concurrentes classées
Meilleure performance : 9 m 62
4 Amandine BRUN
(Rhône-Alpes-Auvergne)

ÉPREUVES ATHLÉTIQUES PAR ÉQUIPES

Seniors masculins

12 équipes classées
Meilleur total de points : 53
Rhône-Alpes-Auvergne : 1^{re}

Seniors féminins

11 équipes classées
Meilleur total de points : 40
Rhône-Alpes-Auvergne : 1^{re}

Juniors garçons

10 équipes classées
Meilleur total de points : 39

Rhône-Alpes-Auvergne : 2^e avec 36

Juniors filles

9 équipes classées
Meilleur total de points : 23
Rhône-Alpes-Auvergne : 2^e avec 20

Cadets

10 équipes classées
Meilleur total de points : 41
Rhône-Alpes-Auvergne : 3^e avec 32

Cadettes

10 équipes classées
Meilleur total de points : 37
Rhône-Alpes-Auvergne : 1^{re}

Minimes garçons

10 équipes classées
Meilleur total de points : 46
Rhône-Alpes-Auvergne : 6^e avec 27,50

Minimes filles

9 équipes classées
Meilleur total de points : 40
Rhône-Alpes-Auvergne : 1^{re}

ÉPREUVES ATHLÉTIQUES TOUTES CATÉGORIES

Masculins

10 équipes classées
Rhône-Alpes-Auvergne : 3^e

Féminins

9 équipes classées
Rhône-Alpes-Auvergne : 1^{re}

**PARCOURS SPORTIF
ÉPREUVES INDIVIDUELLES****Seniors hommes**

46 concurrents classés
Meilleure performance : 1' 25"66
5 Stéphane MICHAUD
(Rhône-Alpes-Auvergne)
14 Hugues DALIN
(Rhône-Alpes-Auvergne)
19 Antonio PEREIRA
(Rhône-Alpes-Auvergne)
40 Lionel DENCHE
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Seniors dames

39 concurrentes classées
Meilleure performance : 1' 47"05
4 Karine GELIN
(Rhône-Alpes-Auvergne)
6 Frédérique DUPOUX
(Rhône-Alpes-Auvergne)
13 Édith MARCHONNI
(Rhône-Alpes-Auvergne)
21 Céline MORET
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Juniors garçons

39 concurrents classés
Meilleure performance : 1' 28"06
1^{er} Jérôme VAUCHER
(Rhône-Alpes-Auvergne)
7 Stève PETITOT
(Rhône-Alpes-Auvergne)
27 Philippe CHALÉAT
(Rhône-Alpes-Auvergne)
33 Jérôme DUPUY
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Juniors filles

31 concurrentes classées
Meilleure performance : 1' 52"30
1^{re} Nathalie PIVET
(Rhône-Alpes-Auvergne)
2 Myriam PIVET
(Rhône-Alpes-Auvergne)
5 Anne-Lise NIGRI
(Rhône-Alpes-Auvergne)
8 Karène CERQUEIRA
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Cadets

39 concurrents classés
Meilleure performance : 1' 16"32
1^{er} Dimitri ARENA
(Rhône-Alpes-Auvergne)
10 Vincent PENEL
(Rhône-Alpes-Auvergne)
36 Christophe PASCON
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Cadettes

35 concurrentes classées
Meilleure performance : 1' 26"89
1^{re} Nadège DYE
(Rhône-Alpes-Auvergne)
4 Sandra CHORON
(Rhône-Alpes-Auvergne)
10 Séverine DURAND
(Rhône-Alpes-Auvergne)
27 Aline LARCHER
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Minimes garçons

40 concurrents classés
Meilleure performance : 1' 01"69
1^{er} Damien CHARCOSSET
(Rhône-Alpes-Auvergne)
16 Christophe CHEVALLIER
(Rhône-Alpes-Auvergne)
17 Benjamin MICHELARD
(Rhône-Alpes-Auvergne)
25 Julien GIROUDIÈRE
(Rhône-Alpes-Auvergne)

Minimes filles

36 concurrentes classées
Meilleure performance : 1' 52"30
4 Nathalie FERRANDON
(Rhône-Alpes-Auvergne)
9 Gaëlle BEPOIX
(Rhône-Alpes-Auvergne)
25 Audrey TABARDEL
(Rhône-Alpes-Auvergne)
31 Orane CELLARD
(Rhône-Alpes-Auvergne)

**PARCOURS SPORTIF
PAR ÉQUIPES****Seniors masculins**

12 équipes classées
Meilleur total de points : 122
Rhône-Alpes-Auvergne : 4^e avec 103

Seniors féminins

11 équipes classées
Meilleur total de points : 110
Rhône-Alpes-Auvergne : 3^e avec 97

Juniors garçons

10 équipes classées
Meilleur total de points : 103
Rhône-Alpes-Auvergne : 3^e avec 86

Juniors filles

9 équipes classées
Meilleur total de points : 89
Rhône-Alpes-Auvergne : 1^{re}

Cadets

10 équipes classées
Meilleur total de points : 103
Rhône-Alpes-Auvergne : 3^e avec 88

Cadettes

9 équipes classées
Meilleur total de points : 95
Rhône-Alpes-Auvergne : 2^e avec 94

Minimes garçons

10 équipes classées
Meilleur total de points : 93
Rhône-Alpes-Auvergne : 2^e avec 90

Minimes filles

10 équipes classées
Meilleur total de points : 82
Rhône-Alpes-Auvergne : 4^e avec 73

**PARCOURS SPORTIF
TOUTES CATÉGORIES****Masculins**

10 équipes classées
Rhône-Alpes-Auvergne : 2^e

Féminins

9 équipes classées
Rhône-Alpes-Auvergne : 1^{re}

CLASSEMENT GÉNÉRAL**Seniors masculins**

12 équipes classées
Rhône-Alpes-Auvergne 1^{re}

Seniors féminins

11 équipes classées
Rhône-Alpes-Auvergne 1^{re}

Juniors masculins

10 équipes classées
Rhône-Alpes-Auvergne 2^e

Juniors féminins

9 équipes classées
Rhône-Alpes-Auvergne 1^{re}

Cadets

10 équipes classées
Rhône-Alpes-Auvergne 4^e

Cadettes

9 équipes classées
Rhône-Alpes-Auvergne 1^{re}

Minimes garçons

10 équipes classées
Rhône-Alpes-Auvergne 3^e

Minimes filles

9 équipes classées
Rhône-Alpes-Auvergne 1^{re}

CHALLENGE DE LA QUALITÉ**Masculin**

10 équipes classées
Rhône-Alpes-Auvergne 3^e

Féminin

9 équipes classées
Rhône-Alpes-Auvergne 1^{re}

6^e championnat de France**VTT****13 septembre 1997 à Varilhès (Ariège)**

Un petit coin de France s'est mobilisé autour du championnat de France VTT, le 13 septembre 1997, à Varilhès, dans l'Ariège. Des Isérois étaient en selle, qui n'ont pas démerité, si l'on en juge par leurs performances :

Seniors dames

18 concurrentes classées
Meilleure performance : 2'10"58
5 Stéphanie BAUM (CS Voiron)
9 Agnès CHARVET (Vinay)
11 Isabelle PEREIRA (Saint-Etienne-de-Geoirs)
13 Sandra ARVET-TOUVET (Chirens)
16 Sonia SZCZUPIEL (Voiron)
18 Viviane BERCLAZ (Voiron)

Cadets

3 concurrents classés
Meilleure performance : 01' 01"17
2 Vincent DUMAIT (District Roussillon)

Juniors

13 concurrents classés
Meilleure performance : 01' 54"40
3 Yann SAVIGNON (CS 30)
6 Nicolas GORON (La Murette)
7 Sylvain BRUN-BARONNAT (Saint-Étienne-de-Geoirs)
12 Cédric CAMBRAYE (Pont-de-Claix)

Vétérans

139 concurrents classés
Meilleure performance : 01' 50"51
22 Christian PERRIN (Saint Joseph de Rivière)
28 Patrick TOURNIER-TROUILLER (Beaucroissant)
36 René MOTUEL-BAIN (Saint-Étienne-de-Geoirs)
48 Louis ABBENANTE (Grenoble)
60 Dominique VAUTRIN (Saint-Égrève)
67 Roland REY (Voiron)
75 Jean-Marc CAMBRAYE (Pont-de-Claix)
78 Bernard CROCE (Vinay)
84 Gilles DAVID (Saint-Quentin-Isère)

Masters

26 concurrents classés
Meilleure performance : 01' 51"59
10 Roland HENNEBERT (Grenoble)
13 André JURY (District Roussillon)
22 Jean BERTONE (Grenoble)

Seniors hommes

232 concurrents classés
Meilleure performance : 02' 26"48
18 Raphaël CLÉMENCON (Grenoble)
23 Michel CARLASSARE (Grenoble)
27 Romuald GRANADE (Grenoble)
55 Vincent SANFILIPPO (Saint-Égrève)
74 Gérard FLANDIN (Chirens)
86 Jérôme ESTACHI (Saint-Égrève)
92 Frédéric MAGNAT (Vinay)
93 Franck SANTOS-COTTIN (Saint-Quentin-Isère)
95 Didier REY (Chirens)
97 Hubert MICHEL (Izeaux)
98 Hervé DELPHIN-POULAT (Saint-Geoire-Valdaine)
115 Lionel CHOVIN (Vienne)
124 Marc ROCHAS (Pont-de-Claix)
127 Éric ANDRÉANI (District Roussillon)
133 Loïc BOUTHERIN (La Murette)
148 Nicolas PÉLERIN (Saint-Étienne de Geoirs)
151 Christian FARJON (Voiron)
152 Stéphane PHILIPPE (Voiron)
170 Olivier PLANTIER (Voiron)
171 Gilles GROS-BONNIVARD (Saint-Geoire-Valdaine)
172 Daniel GALLIN-MARTEL (La Murette)
173 Yannick CAILLOSSE (Pont-de-Claix)
197 Richard COLLET (Saint-Étienne de Geoirs)
209 Stéphane ROCHE (Voiron)
210 Emmanuel ELGOVHEN (Voiron)
215 Patrice VINEY (Grenoble)
218 Alain ROCHE (Voiron)
220 Jean-Michel CHABOUD (Saint-Geoire-Valdaine)
225 Xavier HUET (Vinay)
226 David MERLIN (Vinay)

Poème

Sapeur-Pompier, par le bip alerté, enfile ses bottes et sa ceinture.
 Après avoir dévalé l'escalier, se précipite dans sa voiture.
 À ce niveau vous pouvez remarquer, déjà deux accidents évités.
 L'infarctus au réveil, ce n'était pas pour lui
 La chute dans l'escalier, ça ne s'est pas produit.

Le voici donc parti, maîtrisant sa monture,
 Aller sauver des vies, surmonter la nature
 Le feu, l'eau, l'accident et la foudre,
 Le malaise et la mort, ne jamais passer outre.

Le bip a résonné, c'est bien un AVP.
 Aller toujours plus vite pour rejoindre la garde.
 Qui déjà fait chauffer notre VSAB
 Il ne faut pas trop que notre SP tarde.

C'est au coin de la poste, tout près de la caserne,
 Que se trouvait posée une grosse citerne.
 Un peu vite, il fait nuit, la voici emboutie
 Par notre ami SP qui en est bien marri.

Pas de blessé, pas de mal. Voisins à la fenêtre
 Qui, courageusement, se portent sur le site.
 Sans oublier bien sûr de crier et de mettre
 En alerte le quartier, les Pompiers qui s'agitent.

Deux accidents, et en simultané,
 Voici une nuit annoncée difficile.
 La garde est là, les renforts appelés,
 Officier sur le pont, on n'est pas très tranquille.

La chance ce soir-là était au rendez-vous
 La garde au complet, VSAB VSR
 Apporta son secours . C'était peut-être vous
 Cette nuit sur la route et ils en étaient fiers.

Du CSP voisin, les SP réveillés,
 Les voila dirigés au second AVP.
 Où ils découvriront, debout, mais quelle chance,
 Notre ami le SP encore bouleversé.

A la caserne enfin les voila revenus,
 Les deux VSAB, équipages au complet
 De tous ses compagnons le SP entouré,
 Heureusement pour lui, tout s'est bien terminé.
 Cette fable facile n'aurait pas d'intérêt
 Si comme La Fontaine je ne pouvais tirer
 De ce fait authentique une moralité
 Pour chacun d'entre nous sur la sécurité.

À vouloir trop courir, on s'évite une chance
 De pouvoir secourir, de rentrer dans la danse ;
 Gyrophares et sirènes ne seront pas pour toi
 Si, sans faire attention, au CS te rendras.

Sur la route sur les toits, porte ton attention
 Au facile faux pas, au manque de raison.
 On a besoin de toi, accroche ta ceinture
 Être en sécurité n'empêche pas l'aventure...

Médecin-Capitaine Pierre ANDRÉANI

Vous êtes fonctionnaire ou assimilé fonctionnaire ?

...découvrez l'ACEF Dauphiné-Alpes du Sud et les avantages qu'elle vous réserve !

L'ACEF, Association (de type loi 1901) pour favoriser le crédit et l'épargne des Fonctionnaires, est administrée et gérée par des Fonctionnaires. Elle est réservée à tous les Fonctionnaires et assimilés de tous services et entreprises publics (EDF, SNCF, OPHLM,...). L'ACEF a pour mission de répondre à vos besoins dans les domaines de l'épargne, du crédit et de la consommation, en vous faisant bénéficier des meilleures conditions.

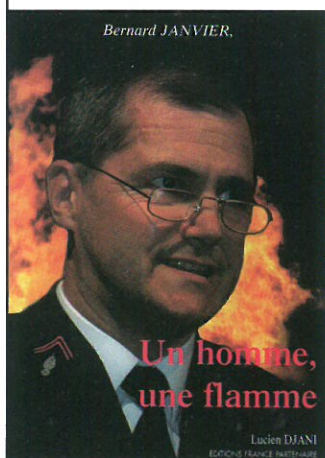
Grâce à son partenariat exclusif avec la Banque Populaire du Dauphiné et des Alpes du Sud, l'ACEF Dauphiné-Alpes du Sud vous propose des prêts personnels, autos, immobiliers (sans hypothèque) et des conseils pour mieux épargner.

Pour ses nouveaux adhérents, elle réserve un "PRET BIENVENUE" à des conditions de taux et de durée exceptionnels, exonérés de frais de dossier et sans justificatifs !

De plus, l'ACEF vous propose des avantages consommation ; elle a négocié des réductions conséquentes pour ses adhérents auprès de partenaires conventionnés dans les secteurs de l'automobile, l'hôtellerie, l'équipement, les voyages, les séjours et résidences hôtelières...

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter les Conseillers ACEF des agences de la Banque Populaire du Dauphiné et des Alpes du Sud ou le Siège de l'Association au 04 76 42 82 02.

Publi-rédactionnel



Bernard JANVIER, un homme, une flamme

Cet ouvrage est à lire devant la cheminée, comme à la veillée. Ce n'est pas un conte. Les personnages qui s'y côtoient par dizaines ne sont pas fictifs.

L'auteur a rencontré celles et ceux qui ont croisé le chemin du Colonel Bernard JANVIER : parents, amis collaborateurs, interlocuteurs divers. Ces témoignages sont enrichis de la propre analyse de l'intéressé qui, entre coups de cœur et coup de griffes, regarde dans le rétroviseur de sa vie...

Adresser vos commandes à :

EFP - 73, rue Lafayette - 75009 PARIS

Tél. : 01 40 16 11 37 - Fax : 01 40 16 17 08

Prix : 95 FF FRAIS DE PORT : 20 FF

Bénéfices reversés à l'Œuvre des Pupilles Orphelins de Sapeurs-Pompiers

SIRIAL

Z.A. - 54, rue du Champ Roman
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Tél. : 04 76 51 75 10

Fax : 04 76 42 36 91

1968  1998

nous avons gardé le feu sacré !



Chamrousse

La station à l'état pur

**Salariés de la Fonction Publique,
bénéficiez, vous aussi,
des services de la **MACIF**.**

En 1998,

- **Pas d'augmentation des tarifs**
- **Regroupez tous vos contrats
à la **MACIF****

Tarifs valables jusqu'au 31/12/98

ISÈRE

A partir de :

Clio 1 200 - Promenade Trajet 1 778 F

Modèle Clio chipie depuis 12/96
Multirisque, bonus 50% depuis 6 ans

Multirisque habitation F4 675 F

Garantie mobilier 400 000 F

Prévoyance accident 133 F

COTISATION ANNUELLE TTC 2 586 F

ou 10 mensualités de 267 F

(frais de mensualisation compris)

Appelez : **MACI^{TEL}**
04 76 20 45 45

MINITEL 0,37 F TTC/mn
3614 code MACIF

rhône alpes
MACIF